



**Jour
J-49**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

12/11/2019

Ouverture de l'embouchure du fleuve Comoé P2

Les travaux, d'un coût de 21,7 milliards de F Cfa, lancés hier par Duncan

Arriérés d'impôt foncier P6

La Dgi abandonne les pénalités

Journée de la femme rurale / Myss Belmonde Dogo : P5

« Les femmes constituent une réelle force de production »

Développement du réseau routier / Pierre Dimba : P9

« Il aurait fallu 900 milliards de F Cfa pour un bon entretien routier »

Ouverture de l'embouchure du fleuve Comoé

Les travaux, d'un coût de 21,7 milliards de F Cfa, lancés hier par Duncan

Le vice-Président de la République a donné, lundi à Grand-Bassam, le top départ du chantier en présence du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly et de plusieurs membres du gouvernement.



halieutiques, d'accélérer la disparition des végétaux aquatiques envahissants, et de détruire les habitats des moustiques vecteurs du paludisme et d'autres maladies tropicales.

Le Pabc, un projet structurant de 282 milliards de F Cfa

Le projet de sauvegarde et de valorisation de la baie de Cocody et de la Lagune Ebrié (Pabc), dont l'ouverture de l'embouchure de la Comoé est une composante, est une initiative conjointe du gouvernement ivoirien et du Royaume du Maroc. Il a vu le jour en 2014 dans le cadre de la mise en œuvre des activités de développement et d'émergence de la Côte d'Ivoire. Le Pabc est financé par l'État de Côte d'Ivoire avec l'appui des bailleurs de fonds arabes (Bid, Badea, Ofid, Fonds koweïtiens) pour un coût global estimé à 282 milliards de F Cfa. Quant aux travaux d'ouverture de l'embouchure, ils portent sur des terrassements et des dragages, la mise en place de géotextile et la réalisation des ouvrages de protection des parois de l'exutoire. Le projet comprend deux ouvrages de calibrage et deux digues en enrochement protégés par une carapace en blocs artificiels. Pour Abdelmalek Kettani, ambassadeur du Royaume du Maroc en Côte d'Ivoire, ce projet iconique et emblématique découle d'une vision commune de développement du Roi Mohamed VI et du Président Alassane Ouattara. « Il illustre parfaitement l'amitié séculaire qui unit la Côte d'Ivoire au Maroc et est un bel exemple de la coopération Sud-Sud », s'est félicité le diplomate chérifien. Outre les berges de la baie de Cocody et l'ouverture de l'embouchure du fleuve Comoé, le Pabc projette également, entre autres, de construire un bassin écreteur à Williamsville, un pont à haubans reliant Cocody au Plateau, et de réaménager le carrefour de l'Indénie ■

PHOTOS: SEBASTIEN KOULASSI

Le vice-Président, le Premier ministre et l'ensemble des autorités présentes ont donné le premier coup de pelle de chantier qui va durer 22 mois.

Dans un peu moins de deux ans, les eaux du fleuve Comoé vont pouvoir se déverser dans l'océan Atlantique en période de crue. La bande de terre séparant la lagune Ebrié de la mer fera place, dans les mois à venir, à une digue, large de 80 mètres et bordée de deux épis de protection de 140 et 210 mètres de longueur, qui servira d'exutoire. Hier, au lancement des travaux d'ouverture de l'embouchure de la Comoé à Grand-Bassam, le vice-Président de la République, Daniel Kablan Duncan, qui présidait la cérémonie, a indiqué que le projet, cofinancé par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea), le Fonds de l'Opep pour le développement international (Ofid) et l'État de Côte d'Ivoire, va coûter 21,7 milliards de F Cfa. Il sera exécuté par la Société générale des travaux du Maroc (Sgtm). « L'ouverture de l'embouchure du fleuve Comoé s'inscrit dans le cadre du Projet de sauvegarde et de valorisation de la baie de Cocody et de la Lagune Ebrié (Pabc). Le projet a pour objectif d'améliorer le

renouvellement des eaux de la lagune Ebrié en favorisant l'échange entre la mer et la lagune et évacuer les eaux et les apports du fleuve Comoé vers la mer », a fait savoir le vice-Président qui avait à ses côtés le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly et une dizaine de membres du gouvernement.

Un projet pour atténuer les aléas des inondations et de l'érosion côtière

Le ministre de l'Environnement et du Développement durable (Minedd), Joseph Séka Séka, dont le département assure la maîtrise d'ouvrage du projet, a noté qu'outre les objectifs énumérés par le vice-Président, l'ouverture de l'embouchure de la Comoé permettra, en aval et en amont du côté d'Alépé et de Grand-Lahou, d'atténuer les aléas des inondations et de l'érosion côtière. Dans son discours de bienvenue, le maire de la commune de Grand-Bassam, Jean-Louis Moulot, s'est félicité de l'intérêt qu'accordent le Président de la République, Alassane Ouattara, et le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, à la ville historique de Grand-

Bassam, première capitale de la Côte d'Ivoire. « Nous exprimons notre infinie reconnaissance au Président de la République pour les efforts inlassables qu'il ne cesse de déployer pour permettre à notre ville de jouir pleinement de son potentiel. Et ce, à travers la réalisation d'infrastructures de qualité, que sont le Vitib, le lycée scientifique Alassane Ouattara de l'amitié

sino-ivoirienne, l'autoroute Abidjan-Bassam et l'ouverture définitive de l'embouchure », a relevé l'élu de la cité patrimoine mondial de l'Unesco. Pour Jean-Louis Moulot, le projet d'ouverture de l'embouchure sera un levier important de l'économie de Grand-Bassam. « Nous sommes tributaires de la richesse de la lagune et de la mer. Elles participent de

la définition de nos identités de peuples lagunaires et maritimes. Elles sont un élément primordial de notre sécurité alimentaire et permettent de développer des activités touristiques », a-t-il égrené. Avant d'ajouter que le projet a également pour avantages de juguler le phénomène d'eutrophisation de l'écosystème lagunaire, de favoriser la régénération des ressources



Amadou Gon Coulibaly a été fait citoyen d'honneur de la ville historique de Grand-Bassam par le maire Jean-Louis Moulot (à gauche).

GERMAIN GABO

23^e édition de la Journée nationale de la paix Sous le signe d'un environnement électoral apaisé

La commune de Yopougon accueille la cérémonie officielle de commémoration ce vendredi 15 novembre.

Au-delà des mots, agissons ensemble pour la création d'un environnement électoral apaisé». Tel est le thème de l'édition 2019 de la Journée nationale de la paix qui se déroulera ce vendredi 15 novembre 2019, à la place Figayo, dans la commune de Yopougon. Le Professeur Mariatou Koné, ministre de la Solidarité, de la cohésion sociale et de la lutte contre la pauvreté et son équipe mettront à profit cette occasion pour promouvoir et renforcer davantage l'esprit de citoyenneté et la culture de paix, prélude à un environnement social apaisé, à une année de la présidentielle de 2020. Plus précisément, il s'agira de procéder à la sensibilisation des populations vivant en terre ivoirienne, singulièrement celles de la commune de Yopougon, aux questions qui touchent à la paix. Il sera question aussi de les encourager à cultiver et renforcer au



Le Pr Mariatou Koné, ministre en charge de la Cohésion sociale, au centre de l'événement.

mieux l'esprit de paix et de tolérance. Par ailleurs, il est prévu d'amener toutes les couches sociales à simplifier davantage dans les actions qui militent en faveur de la paix et de la cohésion sociale. A travers l'organisation notamment d'ateliers, de prières œcuméniques et des activités de sensibilisation. A la suite de la cérémonie officielle, un planting d'arbres aura lieu à Yopougon, pour marquer à jamais l'événement. A noter qu'à l'instar de la commune de Yopougon, les précédentes éditions à Bonoua, Adzopé, Bongouanou et Dabou étaient

également constituées de cette opération. Par ailleurs, au cours de cette 23^e édition de la journée nationale de la paix, l'État de Côte d'Ivoire va exprimer sa reconnaissance aux personnes physiques et morales qui se sont particulièrement distinguées à travers des actions d'envergure en rapport avec la paix. En guise de rappel, c'est le 7 mars 1996 qu'a été instituée la Journée nationale de la paix, au terme du décret n°96-205. Cette journée est célébrée le 15 novembre de chaque année. ■

MARCEL APPENA
Info: Sercom ministère en charge de la solidarité

Présidentielle 2020 Eds mobilise ses militants



Le Pr Armand Ouégnin, président de la plateforme Eds.

La plateforme Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (Eds) a animé un meeting, samedi dernier, à Bongouanou. Elle a bénéficié, pour la circonstance, du soutien de certains partis de l'opposition dont le Pdcj-Rda. Georges Armand Ouégnin, le président de ladite plateforme, devant de nombreux militants, a appelé à l'organisation d'élections paisibles. Il a soutenu qu'Eds conditionne sa participation à ces échéances électorales par un découpage et une liste électorale consensuels. Il a aussi décrié la composition actuelle de la Commission électorale indépendante (CeI). Georges Armand Ouégnin a saisi ce moment

de communion avec ses partisans pour déclarer que sa plateforme se donne pour ambition de rassembler les Ivoiriens et prôner la réconciliation. «Notre objectif premier, c'est la réconciliation», a-t-il insisté. Avant de réaffirmer que Laurent Gbagbo reste leur référent politique. Assoa Adou, l'un des cadres dissidents de Pascal Affi N'Guessan pour le contrôle du Fpi, a assuré qu'il est venu porter le message de réconciliation du fondateur de leur formation politique. «Nous sommes ici pour vous apporter le message du président Gbagbo. C'est un message de réconciliation et de paix », a-t-il fait savoir. ■

KM

Examen d'une douzaine de projets de loi Les sénateurs reprennent du service jeudi



Une séance de travail présidée par Mme Sarra Sako Fadiga, vice-présidente chargée des affaires parlementaires. (PHOTOS:DR)

Après une petite trêve les 99 sénateurs répartis dans les 6 commissions que compte le Sénat, vont reprendre leurs travaux dès le jeudi 14 novembre, à la salle de 400 places de la Fondation

Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix de Yamoussoukro. Ils auront à se prononcer sur une douzaine de projets de loi qui sont passés sur la table des députés, quelques jours plus tôt. Au cours de la session ordinaire présidée, hier,

par Sarra Sako Fadiga, vice-présidente chargée des affaires parlementaires à la Fondation susmentionnée, les 98 sénateurs présents ont adopté, à l'unanimité, la proposition d'ordre du jour des travaux du Sénat sur ladite période. Comme l'exige un sys-

tème politique à deux Assemblées représentatives, quoique ces lois aient été adoptées par l'Assemblée nationale (dont les membres sont élus au suffrage direct), les membres du Sénat (issus du suffrage indirect) doivent à leur tour se prononcer sur ces textes qui devront s'imposer à l'ensemble de la population. Il convient de noter que trois séances publiques sont prévues. Le 22 novembre sera consacré aux délibérations sur les 12 projets de loi. Quant au 11 décembre, les sénateurs auront à délibérer sur le projet de loi de finances portant budget de l'État pour l'année 2020. Tandis que la séance publique du 19 décembre va être consacrée à la clôture de la session 2019. ■

N'DRI CÉLESTIN

Lutte contre la drépanocytose

Le test « Hémostype Sc » pour un dépistage rapide

Après plusieurs semaines d'analyse, l'équipe d'experts de Côte d'Ivoire a validé une nouvelle technique.



Les participants à l'atelier ont été informés de l'existence d'un test fiable et spécifique de dépistage de la drépanocytose.

Bonne nouvelle pour les populations ivoiriennes. Désormais, elles peuvent connaître leur statut hémoglobinique grâce au test « Hemotype Sc », un procédé rapide de dépistage de la drépanocytose qui marche bien dans plusieurs pays d'Afrique. Autorisé en Côte d'Ivoire après une étude menée par les services d'hé-

matologie du laboratoire central du Chu de Treichville, en collaboration avec le Programme national de lutte contre les maladies métaboliques et de prévention des maladies non transmissibles, permettra de détecter tôt la maladie et préserver la vie des enfants et de leurs parents. Le 6 novembre, lors de l'atelier de restitution de l'étude qui a pré-

cedé la faisabilité de cette nouvelle technique de dépistage rapide de masse de la maladie, à l'espace Crae-Uemoa, au Plateau, les experts du domaine de la santé ont livré les raisons et les opportunités de cette nouvelle pratique. Pour le Professeur Sanogo Ibrahima, chef de service hématologie du Chu de Yopougon, « c'est un procédé très novateur qui vient

remplacer l'ancien appelé électrophorèse de l'hémoglobine ». Il s'agit d'un examen qui se fait dans un laboratoire avec plusieurs matériaux et surtout de l'électricité. Aujourd'hui, l'Hemotype Sc fait le même examen sans appareil particulier ni électricité. « C'est un test rapide qui consiste à mettre au contact d'un petit appareil une goutte de sang pour avoir sa

phénotype hémoglobinique », précise-t-il. Et d'ajouter que c'est un test rapide, différent de l'examen classique qui, pour l'instant, n'est fait que par les professionnels de santé. Au nom du ministre de la Santé, Aka Aouélé, le Dr Adoueni Katché Valéry, directeur coordonnateur du Programme national de lutte contre les maladies métabo-

liques et de prévention des maladies non transmissibles, a fait savoir que ce nouveau procédé permettra à la Côte d'Ivoire de faire un pas en avant dans la lutte contre la drépanocytose. Il a salué les chercheurs qui ont mené l'étude ayant conduit à la mise sur pied de l'hémotype Sc.

HERVE ADOU

Hygiène en milieu scolaire Des élèves du lycée de Grand-Bassam sensibilisés à la propreté



Remise symbolique du matériel de salubrité à la secrétaire générale de la préfecture de Grand-Bassam.

Toutes les écoles de Côte d'Ivoire doivent avoir un environnement sain afin de garantir la santé des apprenants durant l'année scolaire. C'est l'objectif de la Direction de la vie scolaire (Dvs) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle qui a organisé, le 8 novembre, au lycée 1 et 2 de Grand-Bassam, une activité de sensibilisation à la salubrité.

« Cette journée importante pour nos apprenants représente pour l'école un grand symbole. Celui de rappeler à chaque élève et à la communauté éducative qu'ils vivent dans un environnement dont la propreté est la condition essentielle pour leur développement et leur épanouissement », a fait savoir le directeur de la vie scolaire, Effimbra Kouakou Nicolas.

Il a invité les élèves à entretenir de leur environnement éducatif, chaque semaine. Et

a exhorté les responsables d'établissement à veiller à l'exécution de cette mesure d'hygiène.

Pour Grâce Camara, secrétaire de la préfecture de Grand-Bassam, représentant le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, il s'agit d'une noble action car le respect de l'environnement est gage de santé. « Si vous gardez votre environnement d'études sain, vous serez en bonne santé pour poursuivre vos études », a-t-elle conseillé. Cette journée a été marquée par le nettoyage de l'établissement et un planting d'arbres.

Le Lycée 1 et 2 de Grand-Bassam compte, aujourd'hui, environ six mille élèves. Les autorités administratives de la localité doivent s'engager pour assurer la santé et le bien-être des apprenants. D'où l'implication de toutes les forces vives car personne ne peut y arriver seul.

DRAMOUS YÉTI

Aide à la scolarisation

Le Rotary Club Abidjan Golf offre 25 bourses à des lycéens vulnérables

Le Rotary club Abidjan Golf a remis, samedi, à Cocody, des bourses d'une valeur de 200 000 F Cfa par élève, à 25 lycéens des classes de seconde à la terminale, sélectionnés dans le cadre de l'initiative dite « Action bourse ». Une initiative qui consiste, aux dires du président Hermann Gossan, « à accompagner des élèves brillants mais vulnérables dans leurs études ». Le projet qui se veut pérenne a été lancé en 1996 avec trois élèves du lycée Sainte-Marie de Cocody. « L'an dernier, nous avons soutenu 16 jeunes apprenants. Cette année, nous avons choisi d'aider 25 élèves pour rimer avec la célébration des 25 ans de naissance de notre club », a fait savoir Hermann Gossan. Cette bourse sera remise à chaque bénéficiaire en deux tranches. « A la cérémonie que nous organisons, ce jour à l'Ivoire Golf Club, nous allons remettre 100 000 F Cfa à chacun. Les 100 000 F Cfa restants leur seront remis après les résultats du premier trimestre », a indiqué le président du



Le Rotary Club Abidjan Golf, à travers ces bourses, contribue à améliorer les conditions d'études des bénéficiaires.

Rotary club Abidjan Golf. L'idée, selon lui, est de suivre les bénéficiaires et de booster leur rendement tout au long de l'année scolaire. « Nous engageons donc 5 000 000 de F Cfa pour cette édition d'Action bourse », a-t-il relevé. Avant de souligner que l'initiative est

d'aider les enfants à avoir de meilleurs résultats scolaires. La sélection des bénéficiaires se fait avec le concours des assistants sociaux des établissements secondaires. Outre cette « Action bourse », le Club Rotary du Golf va mener, du 15 au 17 novembre,

dans le Bounkani, une grande campagne de dépistage de l'hypertension artérielle. « Nous ambitionnons de dépister 15 000 personnes à Bouana et sa région », a annoncé Hermann Gossan.

GERMAIN GABO

Journée de la femme rurale / Myss Belmonde Dogo :

« Les femmes constituent une réelle force de production »

La célébration nationale de la Journée mondiale de la femme rurale aura lieu le 14 novembre à Zoukougoubeu. La secrétaire d'État auprès du ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargée de l'Autonomisation des Femmes, situe les enjeux de cette célébration.

Vous avez été nommée, le 4 septembre 2019, secrétaire d'État chargée de l'Autonomisation des femmes. Quel constat faites-vous de la situation de la femme, après deux mois de fonction ?

Nous exprimons toute notre gratitude à Son Excellence le Président de la République Alassane Ouattara pour la confiance placée en notre humble personne pour le poste de Secrétaire d'État. En deux mois de fonction, nous sommes allées à la rencontre des femmes afin de nous imprégner de leur quotidien. Nous avons noté avec satisfaction que ces femmes ont pleinement conscience de leur rôle majeur dans la chaîne de développement. Les Ivoiriennes constituent une réelle force de production, nous pouvons l'affirmer avec fierté. Il nous revient donc en tant que secrétaire d'État chargée de l'autonomisation des femmes, d'encadrer cette force, de la former et de trouver des mécanismes qui permettent l'éclosion de ce potentiel que nous estimons sous-exploité. Ce qui nous a été donné de voir à Mondoukou dans la commune de Grand-Bassam, avec les femmes qui produisent le charbon à partir de la noix de coco, ou encore à Korhogo avec les apicultrices et les actrices de la filière karité, et bien plus ailleurs, achève de nous convaincre de l'existence d'un véritable génie féminin.

Vous organisez, le 14 novembre à Zoukougoubeu, une journée de la femme rurale. Que vaut encore cette journée pour la femme ivoirienne dans une société où l'homme continue d'être au centre de toutes les décisions ?

Il faut déjà noter que la Journée

de la femme rurale est une institution des Nations unies. Elle doit être célébrée chaque année le 15 octobre. Mais pour des raisons de calendrier, elle a été différée en Côte d'Ivoire au 14 novembre. Pour nous, c'est l'occasion de rendre hommage à cette armée silencieuse, mais vaillante de femmes qui assurent entre 60 et 80% de la production agricole des pays en développement. Si en Côte d'Ivoire on estime que le succès du pays repose sur l'agriculture, on peut alors affirmer sans risque de se tromper que ce succès repose sur les femmes.

Le gouvernement dirigé par le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly l'a si bien compris, qu'il a entrepris de donner à la femme toute sa place dans l'œuvre de développement du pays. Et l'un des actes forts est bien évidemment la création d'un secrétariat d'État chargé de l'autonomisation des femmes, en plus d'un ministère dédié.

À noter aussi que dans le cadre du Programme social du gouvernement, la composante femme se retrouve dans la quasi-totalité des chapitres. C'est dire que la place de la femme dans toutes les politiques est indéniable. Il y a une réelle prise de conscience tant au niveau institutionnel qu'au niveau des femmes elles-mêmes qui refusent désormais les seconds rôles.

«Investir dans les compétences pour accélérer l'autonomisation de la femme rurale». Pourquoi le choix de ce thème ?

Ce thème répond à la volonté du Gouvernement d'améliorer dans un délai assez raisonnable les conditions de vie et de travail de ces femmes qui représentent tout de même une



PHOTOS : DR

part importante de la population et une main-d'œuvre de premier choix. Les besoins ont été clairement identifiés. Il va s'agir, entre autres actions, de moderniser les moyens de production pour réduire la pénibilité du travail et faire face au changement climatique, de faciliter le transport des produits agricoles des champs vers les marchés, de multiplier les débouchés. Il va s'agir surtout de se tourner vers la transformation pour capter l'essentiel des ressources de l'activité agricole.

Comment va se dérouler concrètement cette journée de célébration des femmes

local féminin est prévue, avec également une visite à une coopérative de femmes.

Malgré les nombreux efforts du gouvernement, les femmes sont les plus touchées par l'analphabétisme, avec un taux avoisinant les 80%. Elles sont encore tributaires d'un faible taux de prévalence estimé à 12,28% pour la contraception, quand le taux national est de 15,15%. Que vous inspirent ces chiffres ?

Je suis convaincue qu'en Côte d'Ivoire, les chiffres se sont améliorés, quoique beaucoup reste à faire. La politique de l'école pour tous et la gratuité du cycle primaire contribuent à résorber la question du taux de petites filles non scolarisées. Nous félicitons d'ailleurs la ministre Kandia Camara pour tous ses efforts. Cela ne saurait cependant être la panacée, nous en convenons. Il faut une réelle implication des populations elles-mêmes, et un véritable changement de mentalité sur ces questions liées à la femme. Certains parents restent convaincus de la transmission intergénérationnelle de l'analphabétisme. Le fait que les parents n'aient pas fait des études ne devrait pas condamner les enfants au même sort. Malheureusement, ce sont les petites filles qui payent le plus lourd tribut. Pour le gouvernement, aucune raison, fût-elle d'ordre culturel, économique

d'ici à 2020 et peut-être même au-delà ?

Beaucoup a déjà été fait, et là vous me donnez l'occasion de rendre hommage à la Première dame Dominique Ouattara qui, grâce au Faici (ndir, Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire), a permis à au moins 200 mille femmes de se lancer dans des activités génératrices de revenus.

À côté de cela, d'autres initiatives émanant du gouvernement apportent des solutions à cette problématique. Je veux citer le Fonds de l'entrepreneuriat féminin au ministère de la Promotion des Pme et le projet de gestion novatrice du Fonds national femme piloté par le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.

Nous nous inscrivons dans cette vision, et pour apporter notre pierre à l'édifice, dès notre prise de fonction, nous avons opté pour la proximité. Cela nous permet de nous imprégner véritablement du vécu des femmes, d'échanger avec elles afin d'identifier clairement leurs difficultés et partant, leurs besoins. Il faut nécessairement faire passer les activités économiques des femmes, du niveau de subsistance au niveau d'économie solide. Cela passe par une meilleure organisation de ces femmes et de leurs activités, et c'est bien cela la vision du gouvernement. Pour nous, la femme est le grenier du pays. Elle doit devenir le levier du développement.

rurales à Zoukougoubeu ?

La célébration commence le mardi 12 novembre par une campagne de sensibilisation aux droits de la femme. Nous estimons qu'il est nécessaire pour ces femmes qui vivent dans les campagnes et n'ont pas forcément accès à ces informations, ou qui ne les com-

« Pour nous, c'est l'occasion de rendre hommage à cette armée silencieuse mais vaillante de femmes qui assurent entre 60 et 80% de la production agricole des pays en développement »

prennent pas d'être outillées sur les questions de droits. Nous mettrons l'accent sur des aspects tels que la propriété foncière, pour faire comprendre aux femmes, souvent lésées, qu'elles ont aussi droit à la terre.

Nous prévoyons également des rencontres d'échanges avec des groupements de femmes avant la célébration officielle. Au cours de laquelle une exposition du savoir-faire

ou social, ne justifie que les filles ou les femmes se voient refuser l'accès à l'éducation. C'est un droit fondamental et une condition sine qua none pour atteindre les objectifs de développement durable. Le manque d'éducation et de formation constitue, à notre avis, la racine de tous les maux.

Quelles sont vos stratégies pour améliorer le quotidien des femmes ivoiriennes

L'accession des femmes à une participation pleine et entière au devenir de notre société, à la vie civique, sociale, politique et économique constitue une priorité.

Quant à la femme rurale, elle ne saurait jouer son rôle de maillon de la chaîne de production qu'en se tournant vers la modernisation de son activité, puis vers la transformation.

INTERVIEW RÉALISÉE PAR
MARC YEVOU



INTERNATIONAL COCOA ORGANIZATION + ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО КАКАО + ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL CACAO

Il-Plateaux ENA, Avenue Boga Doukou, Immeuble ICCO, 06 BP 1166 Abidjan 06, Côte d'Ivoire.

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
POUR LA SÉLECTION D'UN BUREAU D'ARCHITECTURE**

L'Organisation Internationale du Cacao lance un avis à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un bureau d'architecture afin de l'accompagner dans le projet de réaménagement du rez-de-chaussée de son Siège.

Les expressions d'intérêt devront être déposées à l'ICCO au plus tard le Jeudi 19 Décembre 2019 à 11h00, délai de rigueur.

Pour plus d'information, veuillez visiter notre site web www.icco.org

Coaching des responsables de projet éthique / Rédaction de chartes d'éthique et codes de déontologie / Mise en place de comité d'éthique et formation des membres / Animation de séminaires en éthique appliquée / Élaboration des supports de diffusion et des outils d'application des chartes d'éthique. Faites-vous assister et conseiller par nos Experts Éthiciens.
 Contactez : Dr Eugène KRA, Expert Éthicien / Déontologue. Tél: 22 42 56 02 - Cel: 05 90 51 59 - Mail: kenscompany04@yahoo.fr

Mardi 12 novembre 2019

Évaluation des risques de pollution en milieu marin **L'Aiea et les pays membres font le point à Abidjan**

La dernière réunion du projet se tient du 11 au 15 novembre à Cocody-Angré.

François Kouablan, directeur de cabinet du ministère de l'Environnement et du Développement durable (Minedd), a réitéré, hier, « l'engagement de la Côte d'Ivoire à continuer à œuvrer activement au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique (Aiea) pour atteindre les différents objectifs ». Notamment le projet de coopération technique Raf7015 intitulé « Renforcement des capacités régionales pour l'évaluation des risques en milieu marin à l'aide des techniques nucléaires et connexes », dont la réunion finale se tient, du 11 au 15 novembre, à l'hôtel Enka Flat à Cocody-Angré. La rencontre vise à faire le point sur les compétences des 22 pays membres, au sortir de ce cycle de renforcement des capacités qui a débuté en 2008 et qui s'achève cette année. Représentant le ministre à la cérémonie d'ouverture, François Kouablan a justifié cet engagement de la Côte d'Ivoire par le fait que l'industrialisation du



Les pays membres du projet invités à faire de nouvelles propositions pour le prochain cycle qui s'ouvre en 2020. (PH : DR)

pays reste tributaire des installations classées dans les secteurs gazier, pétrolier et minier qui génèrent des déchets ou résidus contenant des pol-

luants radioactifs nuisibles à la santé. Il s'est donc félicité de ce que le Centre ivoirien anti-pollution (Ciapol) ait vu ses compétences améliorées

dans le domaine des analyses environnementales et l'interprétation des résultats, conformément aux normes internationales. Parce qu'une

dizaine de techniciens ivoiriens ont bénéficié de stages de l'Aiea sur les nouvelles techniques d'analyse au laboratoire, selon les bornes pra-

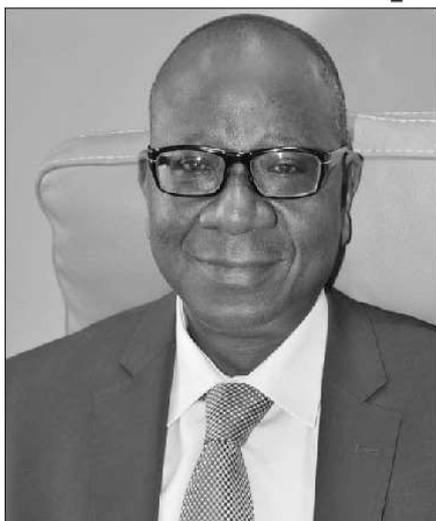
tiques Iso 17025. Le directeur de cabinet du Minedd a également rappelé que le Ciapol a installé une section d'analyse radiochimique dans son laboratoire, avec des équipements et accessoires adaptés offerts par l'Aiea.

Quant à Michel Warnau, chef du département de la coopération technique de la division africaine de l'Aiea, il a invité les pays membres du projet à travailler en réseau. Parce que, selon lui, « le problème qui survient dans un pays peut se produire dans un autre ou impacter un autre Etat ». Également administrateur du projet Raf7015, Michel Warnau a aussi convié les participants à concevoir des projets et à les soumettre - à travers les points focaux - à l'Aiea pour accompagnement, dans le cadre du nouveau cycle qui va s'ouvrir l'année prochaine. En outre, le représentant de l'Aiea s'est félicité de l'engagement que le projet a suscité chez les pays. ■

ABOUBAKAR BAMBA

Arriérés d'impôt foncier **La Dgi abandonne les pénalités**

Le directeur général des Impôts, Ouattara Sié Abou informait, par une note en date du 7 octobre, les contribuables que les pénalités sur les arriérés d'impôt foncier dues au titre de l'année 2019 et des années antérieures sont exceptionnellement abandonnées si le paiement desdits arriérés intervient avant le samedi 30 novembre 2019. Depuis le 25 octobre, des missions de la direction générale des Impôts sillonnent les communes du District d'Abidjan et des villes de l'intérieur du pays, pour expliquer cette mesure de portée sociale et sensibiliser les concitoyens à la déclaration et au paiement de l'impôt foncier. Parmi ces localités visitées, Koumassi, Marcory, Treichville, Anyama, Yopougon et Dabou. Cette campagne se poursuit avec les équipes conduites par



Ouattara Sié Abou, directeur général des Impôts. (PH : DR)

la direction du Cadastre et de la direction de la communication, de la qualité et de la promotion du civisme fiscal en liaison avec les directions régionales des Impôts. Des témoignages recueillis auprès de contribuables attestent l'opportunité de cette mesure. « Nous disons merci au gouvernement et au directeur général des Impôts pour la bonne nouvelle en cette fin d'année. Nous allons en profiter et invitons tous les propriétaires de maisons et de terrain à faire comme nous, en soldant leurs impôts fonciers », a déclaré Aïcha Bamba, commerçante à Anyama. L'impôt foncier est un impôt de masse dont les produits sont versés aux collectivités pour financer le ramassage des ordures, l'assainissement de la voirie, etc. ■

D. YA
 SOURCE : SERCOM DGI

Répère

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES • La Côte d'Ivoire connaît une croissance soutenue depuis une décennie et plusieurs secteurs connaissent des mutations et présentent des opportunités importantes d'investissement. Toutefois, investir nécessite d'avoir des informations de qualité et comprendre la dynamique des secteurs ciblés. Dans la continuité de ses activités d'investissement dans des Pme et start-up ivoiriennes, Comoé Capital dispose désormais d'un blog appelé Entrepreneur Comer (www.entrepreneurcomer.org). À travers ce dispositif, sont publiées régulièrement des études sectorielles en libre accès, afin de permettre aux investisseurs et aux entrepreneurs de disposer d'informations fiables et d'appréhender les risques et les opportunités qui peuvent exister dans différents secteurs. À ce jour, ont été publiés sur ce blog trois études sur les secteurs de l'éducation, de la santé et du e-commerce. Pour Issa Sidibé, co-fondateur et directeur général de Comoé Capital, « la nécessité d'avoir un tel espace était plus que nécessaire. En tant que seul fonds entièrement dédié aux Pme et start-up ayant des besoins en fonds propres inférieurs à 300 millions de F Cfa, nous avons jugé nécessaire de partager cette expérience que nous commençons à cumuler. En près de deux années d'existence, nous avons rencontré près d'un millier d'entrepreneurs, aussi innovants et résilients les uns que les autres. Nous avons jugé nécessaire de les mettre en avant tout en soulignant les miracles qu'ils font grâce à leur résilience face aux nombreux obstacles du quotidien. Il convenait aussi de contribuer à leur faciliter l'accès aux financements en fournissant aux investisseurs potentiels l'information fiable et en présentant à la fois les acteurs et les opportunités d'investissement dans différents secteurs » ■

Coaching des responsables de projet unique / Rédaction de chartes d'éthique et codes de déontologie / Mise en place de comité d'éthique et formation des membres / Animation de séminaires en éthique appliquée / Élaboration des supports de diffusion et des outils d'application des chartes d'éthique. Faites-vous assister et conseiller par nos Experts Éthiciens.
 Contactez : Dr Eugène KRA, Expert Éthicien / Déontologue. Tél: 22 42 56 02 - Cel: 05 90 51 59 - Mail: kenscompany04@yahoo.fr

Mardi 12 novembre 2019

Évaluation des risques de pollution en milieu marin **L'Aiea et les pays membres font le point à Abidjan**

La dernière réunion du projet se tient du 11 au 15 novembre à Cocody-Angré.

François Kouablan, directeur de cabinet du ministère de l'Environnement et du Développement durable (Minedd), a réitéré, hier, « l'engagement de la Côte d'Ivoire à continuer à œuvrer activement au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique (Aiea) pour atteindre les différents objectifs ». Notamment le projet de coopération technique Raf7015 intitulé « Renforcement des capacités régionales pour l'évaluation des risques en milieu marin à l'aide des techniques nucléaires et connexes », dont la réunion finale se tient, du 11 au 15 novembre, à l'hôtel Enka Flat à Cocody-Angré. La rencontre vise à faire le point sur les compétences des 22 pays membres, au sortir de ce cycle de renforcement des capacités qui a débuté en 2008 et qui s'achève cette année. Représentant le ministre à la cérémonie d'ouverture, François Kouablan a justifié cet engagement de la Côte d'Ivoire par le fait que l'industrialisation du



Les pays membres du projet invités à faire de nouvelles propositions pour le prochain cycle qui s'ouvre en 2020. (PH : DR)

pays reste tributaire des installations classées dans les secteurs gazier, pétrolier et minier qui génèrent des déchets ou résidus contenant des pol-

luants radioactifs nuisibles à la santé. Il s'est donc félicité de ce que le Centre ivoirien anti-pollution (Ciapol) ait vu ses compétences améliorées

dans le domaine des analyses environnementales et l'interprétation des résultats, conformément aux normes internationales. Parce qu'une

dizaine de techniciens ivoiriens ont bénéficié de stages de l'Aiea sur les nouvelles techniques d'analyse au laboratoire, selon les bonnes pra-

tiques Iso 17025. Le directeur de cabinet du Minedd a également rappelé que le Ciapol a installé une section d'analyse radiochimique dans son laboratoire, avec des équipements et accessoires adaptés offerts par l'Aiea.

Quant à Michel Warnau, chef du département de la coopération technique de la division africaine de l'Aiea, il a invité les pays membres du projet à travailler en réseau. Parce que, selon lui, « le problème qui survient dans un pays peut se produire dans un autre ou impacter un autre État ». Également administrateur du projet Raf7015, Michel Warnau a aussi convié les participants à concevoir des projets et à les soumettre - à travers les points focaux - à l'Aiea pour accompagnement, dans le cadre du nouveau cycle qui va s'ouvrir l'année prochaine. En outre, le représentant de l'Aiea s'est félicité de l'engagement que le projet a suscité chez les pays. ■

ABOUBAKAR BAMBA

Arriérés d'impôt foncier

La Dgi abandonne les pénalités

Le directeur général des Impôts, Ouattara Sié Abou informait, par une note en date du 7 octobre, les contribuables que les pénalités sur les arriérés d'impôt foncier dues au titre de l'année 2019 et des années antérieures sont exceptionnellement abandonnées si le paiement desdits arriérés intervient avant le samedi 30 novembre 2019.

Depuis le 25 octobre, des missions de la direction générale des Impôts sillonnent les communes du District d'Abidjan et des villes de l'intérieur du pays, pour expliquer cette mesure de portée sociale et sensibiliser les concitoyens à la déclaration et au paiement de l'impôt foncier. Parmi ces localités visitées, Koumassi, Marcory, Treichville, Anyama, Yopougon et Dabou.

Cette campagne se poursuit avec les équipes conduites par



Ouattara Sié Abou, directeur général des Impôts. (PH : DR)

la direction du Cadastre et de la direction de la communication, de la qualité et de la promotion du civisme fiscal en liaison avec les directions régionales des Impôts. Des témoignages recueillis auprès de contribuables attestent l'opportunité de cette mesure. « Nous disons merci au gouvernement et au directeur général des Impôts pour la bonne nouvelle en cette fin d'année. Nous allons en profiter et invitons tous les propriétaires de maisons et de terrain à faire comme nous, en soldant leurs impôts fonciers », a déclaré Aïcha Bamba, commerçante à Anyama. L'impôt foncier est un impôt de masse dont les produits sont versés aux collectivités pour financer le ramassage des ordures, l'assainissement de la voirie, etc. ■

D. YA
 SOURCE : SERCOM DGI

Répère

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES • La Côte d'Ivoire connaît une croissance soutenue depuis une décennie et plusieurs secteurs connaissent des mutations et présentent des opportunités importantes d'investissement. Toutefois, investir nécessite d'avoir des informations de qualité et comprendre la dynamique des secteurs ciblés. Dans la continuité de ses activités d'investissement dans des Pme et start-up ivoiriennes, Comoé Capital dispose désormais d'un blog appelé Entrepreneur Comer (www.entrepreneurcomer.org). À travers ce dispositif, sont publiées régulièrement des études sectorielles en libre accès, afin de permettre aux investisseurs et aux entrepreneurs de disposer d'informations fiables et d'appréhender les risques et les opportunités qui peuvent exister dans différents secteurs. À ce jour, ont été publiés sur ce blog trois études sur les secteurs de l'éducation, de la santé et du e-commerce. Pour Issa Sidibé, co-fondateur et directeur général de Comoé Capital, « la nécessité d'avoir un tel espace était plus que nécessaire. En tant que seul fonds entièrement dédié aux Pme et start-up ayant des besoins en fonds propres inférieurs à 300 millions de F Cfa, nous avons jugé nécessaire de partager cette expérience que nous commençons à cumuler. En près de deux années d'existence, nous avons rencontré près d'un millier d'entrepreneurs, aussi innovants et résilients les uns que les autres. Nous avons jugé nécessaire de les mettre en avant tout en soulignant les miracles qu'ils font grâce à leur résilience face aux nombreux obstacles du quotidien. Il convenait aussi de contribuer à leur faciliter l'accès aux financements en fournissant aux investisseurs potentiels l'information fiable et en présentant à la fois les acteurs et les opportunités d'investissement dans différents secteurs » ■

Graduation du PMD 2019

Martin Frigola : « Les belles entreprises construisent de bons pays »

74 hauts cadres du secteur privé et public ont reçu leurs certificats, après huit mois de formation aux meilleures méthodes de gestion d'administration, d'organisation et d'entreprise.

Les 74 auditeurs du Program for management development (Pmd) ont reçu leur diplôme de fin d'études, au cours d'une cérémonie, au Palais des Congrès du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, le 9 novembre. Occasion pour le directeur général de Mde Business School, Martin Frigola, de rappeler quelques objectifs clés des formations dispensées par cette école. « En suivant les programmes de Mde, on se sent vraiment en train de construire : un peu comme dans le bâtiment, où le béton, l'aluminium, les câbles électriques et les carreaux prennent chacun leur place, au PMD les différents modules de finances, d'opération, d'éthique, de leadership, de stratégie et les autres matières jouent chacun leur rôle pour que l'édifice de nos entreprises grandisse et soit de meilleure qualité », a-t-il déclaré. Mais le bénéfice de ces formations ne s'arrête pas à l'entreprise de l'apprenant. « En construisant un futur prometteur pour les en-



Les gradués du PMD 2019 de MDE Business School ont immortalisé ce moment important de leur carrière à travers cette photo de famille. (PH : DR)

treprises, en intégrant la technique, l'expérience, l'éthique et tant de valeurs humaines dans vos organisations, vous construisez aussi un nouveau pays, une nouvelle Afrique. Les belles entreprises construisent de bons pays »,

a-t-il poursuivi. Le Program for management development, puisque c'est cette formation qui était à l'honneur samedi, permet aux managers de développer une vision globale de l'entreprise et de posséder des outils théoriques et pratiques nécessaires pour bien diriger une organisation, selon Antoine Lhote, co-directeur du programme Pmd 2019. Après leur graduation, les auditeurs accèdent à l'associa-

tion des Alumni (anciens étudiants) de Mde. Ce nouveau statut leur ouvre de nouvelles opportunités. « Nous alumni, bénéficions de conférences ainsi que des séminaires de formation que des professeurs de qualité nous dispensent tout le long de l'année et qui nous permettent dans un monde économique concurrentiel et en perpétuel mouvement de toujours rester à la pointe de la connaissance », a indiqué Nabil Ajami, vice-pré-

sident de l'association des alumni de Mde. Il leur a aussi rappelé leur responsabilité et devoir en tant qu'alumni. « Nos obligations professionnelles, sociales et familiales sont nombreuses. Mais obligeons-nous à donner une priorité à la vie et au développement de notre école », a-t-il mentionné.

Comme d'habitude, Mde a reçu le soutien de l'iese de Barcelone, son partenaire. Cette collaboration de qualité s'est manifestée à travers la présence du Pr Victor Martinez de Albeniz à Abidjan pour représenter la business school barcelonaise à la graduation des Pmd 2019. « Toute une génération d'AMPs, PMDs, PLDs et Public-AMPs est en train de professionnaliser les pratiques de gestion et de parler un langage commun de management engagé et responsable. L'iese, comme partenaire de cet effort, se sent très honoré et extrêmement fier de cet impact », s'est-il réjoui.

L'iese de Barcelone est l'une des meilleures écoles d'affaires du monde. Elle a été classée par le Financial Times comme première Business School au Monde en Executive Education et cela pour la 5^e fois consécutive (N°1 en 2015, 2016, 2017, 2018, 2019). ■

DAVID YA

AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'Ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite à Abidjan lance un appel d'offre pour la réalisation des travaux, de la maintenance, du nettoyage, entretien du jardin et de la désinsectisation dans les entités de sa Chancellerie et de la Résidence de l'Ambassadeur.

Sont concernées par cet appel d'offre, des entreprises qualifiées disposant de capacité et d'expérience nécessaires pour réaliser ces travaux en termes de niveau de réalisation requis et du coût estimé.

Les entreprises disposant de capacité et d'expérience nécessaires pourront se rendre à l'Ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite à l'Adresse suivante :

Abidjan-Cocody Ambassade, Villa numéro 15, Rue Victor Schœlcher,

08 B.P 2664 Abidjan 08,

TEL : 225-22 44 24 91/ 22 44 24 80/ 22 44 43 27

FAX: 225-22 44 24 03

E-mail: mbar966@hotmail.com

ou, mbar966@vahoo.fr

Les documents relatifs aux formalités requises, doivent être remplis dûment et être soumis à l'Ambassade et ce, dans un délai de deux semaines à compter de la date de cette annonce. Les documents relatifs à l'appel d'offre seront disponibles à l'Ambassade à l'adresse indiquée ci-dessus. L'achat de ces documents est accordé uniquement, aux entreprises qualifiées, moyennant la somme de 100 US\$, non remboursable.

Notez que la date limite est fixée au 24 / 11 / 2019 et les offres doivent être présentées sous plis fermés et scellés. Les conditions de l'offre exigent également que les sociétés concurrentes fournissent une garantie bancaire, représentant (1%) de la valeur de l'offre, et d'une validité de quatre mois.

L'Ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre sans indiquer de motif.

Lutte contre la corruption
Les progrès de la Côte d'Ivoire se confirment

Dans son dernier rapport Score card fiscal news (Carte de pointage des nouvelles financières), le Millenium Challenge Corporation (Mcc) fait remarquer que la Côte d'Ivoire est, en termes de contrôle de la corruption, passée de 0,28 points en 2019 à 0,35 points en 2020. La norme étant de 0,00, c'est soit un taux de progression de 25% sur l'indicateur de 2019 qui était de 0,28, qui a été enregistré. Soit une hausse de 3,7% sur celui de l'année d'avant (2018) qui était de 0,27, soit -12% dû au fait que le pays, ayant passé trois années 2011 à 2013 en dessous de la norme qui est de 0,00, devait, au fil du temps, reprendre

ce résultat puisqu'il y a environ deux mois, Afrobarometer publiait dans son dixième rapport en liaison avec Transparency International des informations contraires ■

HERVÉ ADOU

Erratum

Dans la brève traitant de la fraude sur l'électricité, une erreur s'est glissée dans la dénomination de la fonction de Alexis Kouassi. Il fallait plutôt lire Chef du département audit et exploitation.

Développement du réseau routier / Pierre Dimba : « Il aurait fallu 900 milliards de F Cfa pour un bon entretien routier »

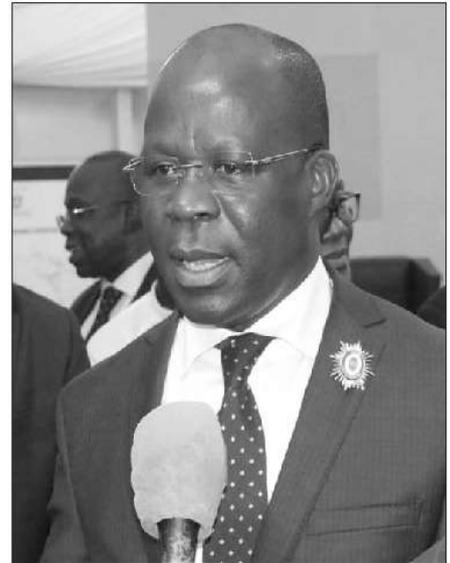
Le directeur général de l'Ageroute s'est prononcé sur l'état de la voirie en Côte d'Ivoire, le vendredi 8 novembre, au cours d'un panel.

Pour avoir un bon réseau routier en Côte d'Ivoire, l'État doit redoubler d'effort en renforçant le budget

consacré à l'entretien des routes. C'est ce qu'a indiqué, le vendredi 8 novembre, Pierre Dimba, directeur général de l'Agence de gestion des routes (Ageroute), par ailleurs président du conseil régional de l'Agnéby-Tiassa. C'était au cours d'un panel organisé à

la faveur des journées des collectivités à la Riviera Golf. Selon l'ex-patron du Programme d'urgence de renaissance des infrastruc-

tures urbaines (Puiur), les moyens alloués à l'entretien et à la construction des routes sont insuffisants. « Il aurait fallu 900 milliards de FCfa pour un bon entretien du réseau routier, chaque année. Le déficit actuel s'élève à plus de 500 milliards. Ce qui fait que certaines routes ne peuvent pas être entretenues », a-t-il affirmé.



Une augmentation de l'enveloppe réservée à l'entretien des routes devrait être envisagée. (PH. DR)



AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) Numéro et Titre de l'AAO : AOIL N°T 847/2019

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu deux prêts dont l'un auprès du Fonds Saoudien pour le Développement (FSD) et l'autre auprès de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), en vue de financer le **Projet d'alimentation en eau potable de la ville d'Abengourou et localités environnantes** et se propose d'utiliser une partie des fonds de ces prêts pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché pour les « **Travaux de construction d'un seuil en béton sur le fleuve Comoé à Dallo** ».

2. Le Ministère de l'hydraulique, à travers l'Office National de l'Eau Potable (ONEP), sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **Travaux d'alimentation en eau potable de la ville d'Abengourou et localités environnantes**.

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont composés d'un (01) lot unique. Le délai d'exécution des travaux est de **douze (12) mois**.

3. L'appel d'offres est limité aux entreprises Arabes, Africaines et Arabo-Africaines.

4. Les marchés issus de cet appel d'offres seront passés sur prix unitaire.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'**Unité d'Exécution du Projet (UEP)** de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de **8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 minutes à 17 heures, Temps Universel**.

Office National de l'Eau Potable (ONEP)
Unité d'Exécution du Projet (UEP) AEP Abengourou
Deux Plateaux VALLONS, rue J 93 – ILOT 212 – LOT 2470
04 BP 42 Abidjan 04
Tél : (+225) 22-51-43-00/22-52-47-16/17
Fax : (+225) 22-41-26-28

Courriel : kgbandamav@gmail.com, matthieuguessan@yahoo.fr, apatamarc@yahoo.fr

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de la somme de **cinquante mille (50 000) francs CFA**. Le paiement pourra se faire en versement espèces.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 24/12/2019 à 10 heures, Temps Universel**. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de **vingt millions (20 000 000) de francs CFA**.

Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées à l'ouverture des plis.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à la salle de conférence à l'adresse indiquée ci-dessous le **24/12/2019 à 10 heures 30 minutes, Temps Universel**.

9. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au décret n°2015-525 du 15 juillet 2015 modifiant le décret n°2009-259 du 06 août 2009 portant code des marchés publics, tel que modifié par le décret n°2014-306 du 27 mai 2014 et les textes d'application ainsi qu'aux Directives pour la passation des marchés financés par la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) et Fonds Saoudien pour le Développement (FSD) et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

« *L'importance des routes dans le développement local durable et la stratégie d'aménagement des routes dans les principales villes et régions de Côte d'Ivoire, dans le court et moyen terme* », il a dressé un tableau plutôt sombre du réseau routier ivoirien. « Nous avons un réseau routier d'une superficie de 25 100 km² et d'une longueur de 82 000 km. Malheureusement, la partie bitumée ne représente pas 10%. On a à peine 7 000 km de bitume. Tout le reste est en terre, avec un climat très agressif, des périodes de pluie très longues. C'est la cause de la dégradation de nos routes », a-t-il déploré. Avant d'ajouter : « *Le réseau bitumé s'est très vite développé autour des indépendances pour se stabiliser autour de 6500 km dans les années 1990. Aujourd'hui, on en est à 7000 km. En 2010, seulement 8% de ce réseau était en bon*

état. Depuis 2010, après des investissements intenses, on se situe autour de 35% du réseau. Nous avons environ 25% du réseau que nous devons entretenir. Sur les 7 000 km, les réseaux dégradés sont en train d'être entretenus. Il y a 500 à 600 km de nouvelles routes ». Aux dires de Pierre Dimba, les besoins en entretien de ces réseaux sont très importants. « *Sur le reste du réseau en terre, autour de 75 000 km, du fait des nombreuses crises que nous avons connues, ces réseaux étaient en mauvais état. Chacun a pu en faire le constat. Aujourd'hui, nous sommes à un taux de réalisation de plus de 52%. L'objectif étant d'atteindre 80% en 2020* », a-t-il souligné. Le Dg de l'Ageroute a aussi indiqué que 4 100 ouvrages ont été, à ce jour, réalisés en Côte d'Ivoire (ponts, dalots, sites de bacs, 380 feux tricolores à travers le pays, etc).

Il a, par ailleurs, relevé que l'un des défis majeurs pour une bonne qualité de la route en Côte d'Ivoire demeure la formation de cadres pour la construction de routes de qualité, à moindre coût et la consolidation du tissu de Pme ivoiriennes œuvrant dans l'entretien routier. ■

CASIMIR DJEZOU

Korhogo

Issa Coulibaly lance les travaux d'un nouvel aéroport

Le ministre de la Fonction publique a présidé la cérémonie de pose de la première pierre d'une infrastructure aéroportuaire.

Le ministre de la Fonction publique, le général Issa Coulibaly, a procédé le 11 novembre, à la pose de la première pierre des travaux de construction d'un nouvel aéroport de Korhogo. Selon une note d'information du ministère, le gouvernement entend doter les principales villes de l'intérieur du pays d'infrastructures aéroportuaires modernes et adaptées aux standards internationaux.

Korhogo aura une piste d'atterrissage pouvant accueillir de gros porteurs, des halls départ-arrivée et un parking de plus de 400 véhicules. Pour le directeur général adjoint de la Sodexam, Georges ELEFTERIOU, cette infrastructure offrira



Le gouvernement veut améliorer le trafic aérien dans la capitale du Poro. (PHOTO : DR)

plus de commodités techniques pour les vols et les passagers. Et les travaux

s'étendront de novembre 2019 à août 2020. Les infrastructures aériennes

de San-Pedro, Bouaké, Yamoussoukro et Korhogo sont également

concernées par des travaux. Cela, en vue de favoriser un plus grand trafic. De sorte à permettre aux opérateurs économiques de ces villes de se rendre facilement dans divers pays.

En dépit des travaux, la desserte de la ville de Korhogo ne sera pas interrompue.

Pour sa part, le ministre de la Fonction publique, Issa Coulibaly, a mis l'accent sur le fait que ce projet vient renforcer la qualité des actions de développement et de modernisation en cours dans le secteur des transports en général et le volet aérien, en particulier.

Selon lui, c'est un important projet qui constitue l'un des axes stratégiques majeurs de la politique de développement

du gouvernement dans le secteur des transports. L'objectif étant de développer et moderniser les infrastructures du secteur aérien. Et ce, afin de mieux promouvoir le trafic national.

L'infrastructure aérienne de Korhogo existe depuis 1988. En 2012, des travaux de réhabilitation et d'extension y ont été effectués.

La mairie de Korhogo plaide pour que le nouvel aéroport soit clôturé afin de réduire l'abattage du bétail dans les environs et favoriser la sécurité de cette zone. L'émissaire du gouvernement a soutenu que la clôture fait partie des travaux et que les propriétaires terriens seront dédommagés ■

C. DALLET

Renault Trucks

K440 Benne 15m³ 6x4

PRIX PROMO
76.000.000 HT*





La marque des grands chantiers en Afrique

* Jusqu'au 30 novembre - Offre valable dans la limite des stocks disponibles

SOCIDA

📍 RUE PIERRE ET MARIE CURIE - ZONE 4C

☎ 21 21 40 97

📞 07 92 92 20

Yamoussoukro / Insertion socioprofessionnelle des jeunes Un Fonds de 100 millions de F Cfa pour financer les plans d'affaires

Un comité va étudier les dossiers, en toute transparence, au niveau du district autonome.

Les jeunes du district autonome de Yamoussoukro ayant un plan d'affaires viable, vont bénéficier des financements pour concrétiser leurs projets dans les jours qui viennent. Il s'agit spécifiquement des auditeurs des formations du volet « Apprentissage en milieu rural » et ceux ayant pris part aux activités des « Travaux à haute intensité de main-d'œuvre (Thimo) » dans le cadre du Projet emploi jeunes et développement des compétences (Pejedec). Mamadou Touré, ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes, a annoncé récemment cette bonne nouvelle aux nombreux jeunes qui ont pris d'assaut la salle de 400 places de la Fondation

Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro. A l'occasion de la remise des attestations de participation à 532 jeunes bénéficiaires du Projet emploi jeunes et développement des compétences (Pejedec) dont l'âge varie entre 18 et 35 ans.

Il s'agit de 391 jeunes bénéficiaires du volet « Apprentissage en milieu rural » et de 141 autres de la première vague du volet « Travaux à haute intensité de main-d'œuvre (Thimo) ».

Selon le ministre Mamadou Touré, ce sont 100 millions FCfa que le Président Alassane Ouattara met à la disposition des jeunes de Yamoussoukro qui ont déjà reçu une formation en entrepreneuriat et qui sont aptes à gérer leurs affaires. Ces Fonds les aideront à dé-



Les bénéficiaires du Pejedec ont reçu une formation en entrepreneuriat. (PHOTO : N'DRI CÉLESTIN)

marrer leurs activités dans divers domaines. Il a en outre révélé que c'est une enveloppe de 1 milliard FCfa que le gouvernement va investir pour le financement des projets des jeunes bénéficiaires à travers

toute la Côte d'Ivoire. Le ministre Mamadou Touré a également précisé aux jeunes de Yamoussoukro que ce Fonds de 100 millions F Cfa qui leur est destiné, est déjà disponible à la Banque nationale d'investissement (Bni).

Cette action s'inscrit, selon lui, dans la droite ligne du Programme social du gouvernement, qui vise l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Quant au Dr. Augustin Thiam, gouverneur du district autonome de Yamoussoukro, il a dit la gratitude des jeunes et des populations au Pré-

sident Alassane Ouattara qui, non seulement permet de former les jeunes pour leur donner un métier, mais en plus, leur offre l'opportunité de s'installer à leur propre compte, par le truchement de ces Fonds mis à leur disposition. « Celui qui s'occupe des jeunes, se préoccupe de l'avenir. Merci monsieur le Président » a dit le gouverneur Augustin Thiam. Dans un bilan succinct, Assoumou Jean-Pierre, directeur de l'Agriculture au district autonome de Yamoussoukro et responsable de la cellule Pejedec, a annoncé aux

jeunes, qu'un avenant a été signé, pour former 150 autres jeunes en « Apprentissage en milieu rural », pour les six mois à venir. Ce qui va porter le nombre de bénéficiaires de ce volet à 541. Le directeur de l'Agriculture au district autonome a indiqué que l'objectif affiché par le projet est de former 400 jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 24 ans, dans divers métiers ruraux agricoles et non agricoles et de faciliter l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires, à travers l'octroi d'indemnités de fin d'activités et l'accompagnement à l'installation.

À ce jour, précise-t-il, ce sont 2359 jeunes qui ont été enrôlés dont 400 sélectionnés et formés. Sur ces sélectionnés, 9 ont été arrêtés pour divers motifs. Sur cette base, 145 plans d'affaires ont été élaborés pour 391 bénéficiaires. Quant au volet Thimo dans le district autonome de Yamoussoukro, ce sont 800 jeunes qui ont été enrôlés dont 300 sélectionnés et scindés en deux vagues ■

N'DRI CÉLESTIN



République de Côte d'Ivoire

Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur du Transport (PAMOSE T)



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

BANQUE MONDIALE



AVIS DE REPORT DE DATE
APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/PAMOSE T/C2/19
CONCERNANT LA PRESELECTION DES CANDIDATS AU CONTRAT DE
PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ (PPP) RELATIF A L'EXPLOITATION D'UN CENTRE
DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DE VEHICULES HORS D'USAGE.

> Les candidats intéressés par cet Appel d'Offre International sont informés que les dates de dépôt des offres et de la séance d'ouverture des plis sont modifiées comme suit :

- Dépôt des offres : **Lundi 09 Décembre 2019 à 10H00 minute GMT ;**
- Séance d'ouverture des plis : **Lundi 09 Décembre 2019 à 10H30 minute GMT.**

> Les autres informations relatives à cet Appel d'Offres International restent inchangées.

> Initialement les dates de dépôt des offres et de la séance d'ouverture des plis étaient les suivantes :

- Dépôt des offres : **Mercredi 06 Novembre 2019 à 10 H 00 minute GMT ;**
- Séance d'ouverture des plis : **Mercredi 06 Novembre 2019 à 10H30 minutes GMT ;**

Cellule de Coordination du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur du Transport
sise aux Deux- Plateaux – Vallon, cité LEMANIA, lot 1802
1^{er} étage à Bureau de la Passation de Marchés
08 BP 2346 ABIDJAN 08 –Côte d'Ivoire
Tel : (225) 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 22 41 35 59
Adresse électronique : godefroykonan@yahoo.fr - lucreecy@yahoo.fr

Bondoukou

Du charbon à base de résidus d'anacarde

Les populations de Bondoukou, voire du Gontougo et d'ailleurs, pourront désormais utiliser du charbon fabriqué avec des résidus d'anacarde. Ce produit a été présenté aux autorités administratives et politiques locales, le jeudi 7 novembre. Lors d'une visite sur le site de décorticage des noix de cajou, les différentes étapes de fonctionnement de cette unité de transformation ont été présentées au secrétaire général de la préfecture de Bondoukou, Sylla Moustapha. La cérémonie fait suite à la campagne de sensibilisation et de vulgarisation du produit et à la démonstration organisée deux semaines plus tôt, à l'inten-

tion des femmes de Bondoukou. C'est une initiative de la coopérative des producteurs agricoles de Bondoukou (Copabo), en collaboration avec l'Anader. « Ce charbon qui ne fume pas, avec une bonne efficacité énergétique, est une alternative pour minimiser les impacts environnementaux et les atteintes au bien-être du voisinage. Par ailleurs, cette solution est une contribution à la lutte contre la déforestation », a expliqué le président du Conseil d'administration de cette coopérative, Kouamé Kouman Patrice. Selon lui, ce type de charbon produit dans leur unité de transformation à Bondoukou entre dans le cadre d'un projet dé-

nommé « Utilisation de charbon à partir de résidus de décorticage de noix de cajou », financé par le Fonds compétitif pour l'innovation agricole durable (Fciad). Une action pilotée par le Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole (Firca).

Selon Kouamé Kouman Patrice, son unité semi-industrielle a une capacité de transformation de 2,5 tonnes d'anacarde pour produire 500 kg d'amandes par jour. Il explique que pour cette opération, ce sont les résidus qui, d'habitude, sont jetés dans la nature qui sont transformés en charbon ■

M. BÉNIÉ

CORRESPONDANT RÉGIONAL

Enseignement supérieur

Hamed Bakayoko engage enseignants et étudiants dans le développement de la recherche scientifique

La ville de Daloa a abrité la troisième édition de la rentrée solennelle 2019-2020 des établissements d'enseignement supérieur de Côte d'Ivoire.

La troisième édition de la rentrée solennelle 2019-2020 des établissements d'enseignement supérieur de Côte d'Ivoire a eu lieu, le vendredi 8 novembre, à l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, autour du thème : « Recherche scientifique et innovation technologique, moteur du développement de la Côte d'Ivoire ».

A cette occasion, le ministre d'État, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko, représentant le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, a invité les acteurs de la communauté universitaire à faire preuve de responsabilité et à un engagement en faveur d'un climat d'union, de discipline et de paix. Mais aussi à jouer leur partition pour une Côte d'Ivoire émergente. « L'État de Côte d'Ivoire, avec à sa tête le Président de la République, Alassane Ouattara, s'est engagé

dans le développement de l'éducation, depuis 2011, à travers la construction et la réhabilitation de plusieurs universités à travers le pays, la mise en place du numérique éducatif avec l'avènement d'une université virtuelle, l'instauration du Fonds national de la recherche et de l'innovation (Fonari) à hauteur de 500 millions de FCfa et du Fonds pour la science et la technologie (Fonscit) pour un montant de 3 milliards, etc. Avec tous ces outils, si nous voulons atteindre nos objectifs, il nous faut des femmes et des hommes bien formés et compétents, avec une maîtrise de la science et de la technologie.

Je m'adresse donc à vous, les enseignants chercheurs et à l'ensemble du monde universitaire, vous devez jouer votre partition dans l'union, la discipline et le travail», a déclaré le ministre d'État.

Le représentant du chef du



Le ministre d'État, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko.

gouvernement a exhorté les étudiants à se mettre au travail : « A vous chers étudiants, l'heure est à l'excellence. Votre présence dans les universités

est la preuve de votre intelligence et de votre utilité. Sachez mettre à profit les quelques années de votre présence ici pour votre construc-

tion personnelle, pour réussir et forcer le respect des autres dans la société. Pour être à la hauteur des exigences, votre principale motivation doit être la recherche du savoir et la maîtrise de l'esprit scientifique. Je vous invite à faire preuve de sérieux et d'abnégation car l'avenir du pays repose sur vous ».

Hamed Bakayoko a, par ailleurs, assuré l'ensemble des acteurs du système universitaire que tous les engagements budgétaires pris par le gouvernement seront respectés.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdallah Albert Toikeusse Mabri, après avoir fait un tour d'horizon de la situation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire, a rendu un vibrant hommage au Président Alassane Ouattara, « père de la décentralisation et

du développement des universités en Côte d'Ivoire ».

Il a salué la présence de ses homologues du Burkina Faso et de la Mauritanie à cette cérémonie solennelle qui « s'inscrit dans l'esprit de fraternité qui caractérise leurs nations respectives ». Plusieurs docteurances ont été faites au représentant du Premier ministre par la présidente de l'Université Jean Lorougnon Guédé, le Pr Tidou Abiba Sango. Il s'agit, entre autres, de l'insuffisance d'amphis, de salles de TD et TP et de wifi pour faciliter les recherches estudiantines.

34 enseignants et chercheurs ont été décorés dans l'Ordre du mérite de l'éducation nationale et de la recherche scientifique. Ils ont été élevés aux grades de commandeur, officier et chevalier.

EMMANUEL KOUADIO
UNE CORRESPONDANCE PARTICULIERE



UMOA-Titres
Bâtir un Marché Intégré des Titres Publics

ANNONCES AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS RESULTATS DE L'EMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BURKINA DU 06 NOVEMBRE 2019

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mercredi 06 novembre 2019, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à douze (12) mois pour un montant de 10 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Burkina en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 06 novembre 2019, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (en FCFA)	65 966 000 000
Dont ONC	450 000 000
Montant retenu (en FCFA)	11 000 000 000
Dont ONC	450 000 000,00
Taux Marginal	5,0489%
Taux Moyen Pondéré	5,0306%

Rendement Moyen Pondéré (RMP)	5,30%
Nombre soumissions	48
Nombre Participants directs	30
Taux de couverture	659,66%
Taux d'absorption	16,68%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Burkina, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 06 novembre 2019

Le Directeur
Adrien DIOUF

BP : 4709 Dakar RP-Sénégal – Tél. : +221 33 839 10 10
E-mail : agenceu.moatitres@u.moatitres.org
www.u.moatitres.org

Insertion professionnelle

Le Cidfor initie des rencontres « École-Entreprise »

La première séance qui a eu lieu le 7 novembre, au foyer du lycée technique de Cocody, avait pour invité le directeur général de la société de chocolat Cemoi, Bessi Benjamin.



La première séance des rencontres entre apprenants et professionnels a enregistré la présence de plusieurs acteurs du secteur de la formation technique et professionnelle. (PH : DR)

Plusieurs dizaines d'élèves des lycées techniques et professionnels d'Abidjan ont pris part, le jeudi 7 novembre, au foyer du lycée technique de Cocody, à la première séance d'une plateforme d'échanges dénommée « rencontre École-Entreprise », initiée par le centre ivoirien pour le développement de la formation professionnelle (Cidfor). L'atelier s'est tenu en présence du Directeur de la Formation Professionnelle Initiale (DFPI), Fofié Koffi, représentant le Secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation

professionnelle, chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Brice Kouassi. Il avait à ses côtés, la directrice générale du Cidfor, Brigitte Agnissan, ainsi que les responsables des lycées techniques et professionnels d'Abidjan. Le directeur de la Dipi a indiqué que cette initiative s'inscrit au cœur des préoccupations du gouvernement ivoirien. « Faire de l'employabilité des jeunes diplômés une réalité, est l'une des préoccupations de l'État de Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, le gouvernement se réjouit et est prêt à accompagner des initiatives allant dans

ce sens. Le rapprochement entre le milieu productif et l'école apparaît comme un des axes majeurs pour atteindre cet objectif », a-t-il affirmé. A l'endroit des élèves, il a affirmé que le concept « Rencontre École-Entreprise » est une réelle aubaine pour eux. Car, dira-t-il, cela a pour but de susciter en eux, une motivation supplémentaire et l'envie de réussir, de devenir des futurs cadres capables de contribuer efficacement au développement économique de la société. Pour sa part, la directrice du Cidfor a soutenu que cette rencontre d'échanges s'inscrit dans le cadre d'un plan d'ac-

tion global du Cidfor. « C'est un cadre d'échange entre professionnels et élèves, qui a pour but d'améliorer la qualité de la formation dans les établissements professionnels, pour une insertion réussie et durable des jeunes diplômés », a-t-elle affirmé. Avant de poursuivre : « Notre activité s'inscrit résolument dans notre volonté d'accompagner les initiatives du Gouvernement visant à apporter une solution durable à l'insertion socioprofessionnelle de nos apprenants. L'employabilité, pour nous, occupe une place de choix. Car, c'est en donnant à chaque jeune l'opportunité d'être bien formé et d'obtenir

un emploi que nous parviendrons à réduire considérablement la pauvreté dans notre pays ». Selon Brigitte Agnissan, il s'agit pour le Cidfor, à travers cette rencontre, de contribuer à l'amélioration de la qualité du travail dans les établissements du système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, pour une insertion professionnelle réussie et durable des jeunes diplômés, en les préparant à l'emploi et aux exigences de l'entreprise. L'invité de cette première séance est Bessi Benjamin, directeur général de la société de chocolat Cemoi, en Côte

d'Ivoire, lui-même, ancien élève du lycée technique. Pendant une heure, il a édifié les élèves sur son parcours, son expérience. Il les a invités à cultiver le goût de l'effort et à être des passionnés du travail bien fait. Créé en 2005, le Centre ivoirien pour le développement de la formation professionnelle (Cidfor) est un organisme public, qui a pour mission, de contribuer au développement de la formation professionnelle par la recherche, le perfectionnement, la documentation, l'information, les moyens techniques, le conseil.

CASIMIR DJEZOU

Sécurisation du foncier rural

L'Afor sollicite l'implication des élus locaux

Les élus locaux ont un rôle capital à jouer pour la sécurisation de l'environnement du domaine foncier rural, à l'horizon 2030, telle que souhaitée par l'État ivoirien. C'est la recommandation de l'Agence foncière rurale (Afor) créée en août 2016. Pour ce faire, Mathias Koffi, le directeur des Opérations techniques de l'Afor, les a exhortés à se rapprocher de cette institution et de ses services déconcentrés ainsi que de ceux du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Pour une bonne compréhension de la loi de 1998 relative au domaine foncier rural et ses textes de mise en œuvre, en vue d'apporter leur contribution aux sessions et campagnes de

sensibilisation et d'information des populations. Mathias Koffi a lancé cet appel le 8 novembre dernier, lors d'un panel qu'il a animé sur le thème : « Le foncier rural ivoirien : quels rôles des collectivités territoriales pour une sécurisation foncière totale et durable à l'horizon de 2030 ? » C'était lors de la 1^{ère} édition du Salon des collectivités territoriales qui s'est tenue du 7 au 9 novembre, à l'Eden Golf Hôtel. Selon le représentant de l'Afor, la gestion durable des ressources foncières rurales passe aussi par l'action des élus locaux. Entre autres actions, il les a encouragés à formaliser l'acte de nomination des chefs de village avec une clarification des compétences

transférées en matière de gestion du foncier rural ; à participer aux sessions d'information et de formation des acteurs de mise en œuvre de la sécurisation du foncier rural et aux campagnes de sensibilisation des populations et aussi à faciliter les opérations de sécurisation foncière rurale. L'Afor a pris une part active au Salon des collectivités territoriales à travers, notamment, un stand qui a retenu l'intérêt de nombreux visiteurs. Une occasion pour eux de s'enquérir de la mission de l'Agence et des moyens dont elle dispose pour adresser, avec la plus grande rigueur, le vaste chantier de la sécurisation foncière rurale.

DRAMOUS YÉTI

Salon de la future maman

Bientôt la prise en charge d'enfants atteints d'hydrocéphalie

La deuxième édition du « Salon de la future maman » se tiendra du 3 au 4 avril 2020 à Abidjan, à l'hôtel la Rose Blanche, se tiendra l'innovation à cet événement, c'est une collecte de fonds pour la prise en charge des enfants atteints d'hydrocéphalie (surplus d'eau dans le cerveau de l'enfant qui fait grossir la tête) et de Spina-bifida. L'information a été donnée le 30 octobre dans les locaux de Fraternité Matin à Adjamé, par Mme Leticia Aka, Fondatrice et Vice-présidente de l'ong « Ephrata Donner vie à la vie ».

« Pour sa seconde édition, Ephrata et Crevette rose ont décidé de s'associer entièrement pour un même objectif soutenu par Child-Help France. Une association partenaire qui offre les valves en vue de l'opération de nos enfants malades », a-t-elle annoncé. A l'en croire, « l'hydrocéphalie et le spina-bifida sont des maux méconnus de la société ivoirienne. En plus, les enfants souffrant de cette pathologie ne sont pas pris en charge rapidement. Ce qui crée des handicaps lourds pour leur vie future ». C'est pourquoi, a justifié Mme Aka, « cet évé-

nement est unique et spécial ». Au programme de ce salon qui s'étendra sur deux jours, est prévu un diner gala pour récolter des fonds. Son objectif est de financer la construction d'une maison, dénommée : « Maison de l'Espoir-Emeric ». Elle sera dédiée à la prise en charge des enfants malades de l'hydrocéphalie et de Spina-bifida. Débutée sur Facebook en 2016, l'association Ephrata a été créée en 2017. Elle s'occupe, en plus des enfants malades, des mères fragilisées et abandonnées par leurs conjoints.

ISABELLE SOMIAN

Promotion des entreprises / Fiscalité

Moussa Sanogo répond aux préoccupations du patronat

Le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État a échangé avec les dirigeants de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci), dans ses locaux, le 7 novembre.

La Côte d'Ivoire a gagné 67 places en 7 ans au classement Doing Business, preuve de la pertinence des réformes engagées par le gouvernement depuis 2012, pour améliorer l'environnement des affaires. Toujours dans l'optique de favoriser le développement des entreprises locales, le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, a rencontré le secteur privé, représenté par la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci) le 7 novembre. Objectifs, s'imprégner des réalités des entreprises ivoiriennes et les sensibiliser aux mécanismes mis en place par le gouvernement pour favoriser leur développement. « Il s'agissait d'une rencontre avec le patronat sur les éventuelles difficultés qu'il pouvait rencontrer avec l'administration fiscale. Voir si le contrôle fiscal se passe bien et les sensibiliser sur l'utilisation des mécanismes qui permettent de remonter certaines informations sur d'éventuelles diffi-



Le ministre (au centre) a promis la poursuite des réformes visant à améliorer l'environnement des affaires. (PH : DR)

cultés », a déclaré Moussa Sanogo, à la fin des échanges. Avant les discussions avec le patronat, Moussa Sanogo a rappelé le dispositif fiscal en

vigueur, notamment la réduction de la fiscalité applicable aux prêts bancaires aux Pme (taux préférentiel de 5% au titre de la Tob) ; l'exonération de la contribution des patentes

sur une période de cinq ans à compter de l'année de création ; la réduction de 25% de l'impôt foncier dû pendant deux années, sur les immeubles nouvellement acquis pour

les besoins de leur exploitation ; l'exonération des droits d'enregistrement au titre des actes relatifs aux marchés publics passés avec l'État ; la réduction de 10% à 4% du taux du droit d'enregistrement des ventes immobilières ; l'institution au profit de certaines Pme de la vérification de comptabilité sans pénalités. Moussa Sanogo a également parlé des changements positifs apportés par la digitalisation de l'administration fiscale et les réformes douanières, notamment la mise en place d'un système de sélection des entreprises par le recours à la méthode de « scoring » qui consiste à créer un circuit accéléré de dédouanement pour les entreprises présentant un faible risque de fraude. « Le gouvernement déploie beaucoup d'efforts pour que le secteur privé travaille dans de meilleures conditions », a soutenu l'hôte du patronat. Qui a promis la poursuite de la digitalisation des administrations fiscales et surtout, la mise en place d'une fiscalité adaptée aux Pme ; l'amélioration des procédures fiscales par la

création d'une Commission Consultative en matière de juridiction contentieuse et la mise en œuvre du plan de rationalisation des exonérations fiscales, entre autres. Moussa Sanogo a aussi annoncé la création d'une direction de la fiscalité locale et d'une direction des Petites et Micro entreprises. « Nous avons eu une vraie séance de travail. Nous avons évoqué le ressenti du secteur privé d'une trop grande concentration du contrôle fiscal sur un tissu bien limité. Quand on dit cela, on touche au problème de l'éclaircissement de l'assiette fiscale d'une manière générale. Nous avons échangé avec le ministre qui nous a rassurés sur la mise en œuvre de ce processus », s'est réjoui Jean-Marie Ackah, le président de la Cgeci.

Au total, une rencontre jugée positive par les parties prenantes au regard des sujets qui ont été abordés et des solutions que le gouvernement a proposées ■

DAVID YA

Foncier

Les géomètres-experts au contact des populations



Les autorités administratives et coutumières ainsi que les opérateurs économiques ont massivement pris part à cette première édition de l'Ogeci Day. (PH : DR)

L'Ordre des géomètres experts de Côte d'Ivoire (Ogeci) veut assainir davantage son milieu et le vulgariser. Il a organisé dans les régions du Haut-Sassandra (Daloa) et de la Mara-

houé (Bouafé) la première édition de la Journée du géomètre expert intitulée « Ogeci day ». Ce rendez-vous, placé sur le thème « Le géomètre expert, maillon de la chaîne foncière en Côte d'Ivoire », a

mobilisé tout le corps préfectoral des deux régions, les chefs traditionnels, les services de l'administration publique, les opérateurs économiques et les acteurs de la chaîne foncière. Pour

Aboubacar Yacouba Sanogo, président de l'Ogeci, selon un communiqué de ses services, cette journée se veut un cadre de présentation des activités du géomètre expert, surtout d'explication sur sa place centrale dans les projets fonciers, de réalisation de grands travaux et de gestion de biens immobiliers. Il a expliqué aux populations les procédures à

suivre pour l'acquisition de parcelles afin d'éviter les conflits. De même, il les a exhortés à se rapprocher des géomètres, installés partout dans le pays, pour les accompagner. Au cours de cette première édition, les échanges ont également permis de traiter des questions liées à la loi du foncier rural et la procédure des

lotissements et l'Arrêté de concession définitive (AcD). La 2^e édition est prévue pour 2020. L'Ogeci est une organisation professionnelle régie par la Loi N° 70-487 du 3 août 1970. Depuis 2017, il est membre de la Fédération internationale des géomètres ■

ANOH KOUAO

AVIS DE RECRUTEMENT

L'AMBASSADE DES ETATS -UNIS
Riviera Golf – BP 730 Abidjan, Cidex 03

Recherche les profils suivants :

1. UN CHEF MECANICIEN
Date de clôture : jeudi 14 novembre 2019
2. UN AGENT D'APPROVISIONNEMENT
Date de clôture : mardi 19 novembre 2019
3. UN CHEF MENUISIER
Date de clôture : mardi 19 novembre 2019

Merci de consulter le site Internet de l'Ambassade : <https://ci.usembassy.gov/jobs> pour les informations concernant le profil requis pour les postes ainsi que la procédure de soumission des candidatures.

IMPORTANT : La compétence linguistique des candidats sera vérifiée par un test d'anglais.

Reboisement

La Société africaine de cacao offre 50 000 plants au gouvernement

Le chocolatier suisse Barry Callebaut, à travers sa filiale ivoirienne Saco, se montre très impliqué dans la politique de reboisement.

Le groupe Barry Callebaut se montre très engagé aux côtés des autorités ivoiriennes dans leurs actions visant à reconstituer le couvert forestier ivoirien, fortement dégradé. Le chocolatier suisse, à travers sa filiale ivoirienne Saco (Société africaine de cacao, Ndlr), vient de mettre à la disposition du gouvernement 50 000 plants afin de l'aider dans sa politique de reboisement. La réception de ces plants a été faite par le ministre des Eaux et Forêts, Alain-Richard Donwahi, le 8 novembre, au Centre de formation et d'expérimentation agronomique de Saco sis à Tiassalé. Le premier responsable des forêts ivoiriennes a vivement salué cet engagement de l'entreprise donatrice, toute chose qui démontre l'engagement de cette société et plus globalement le secteur privé dans la politique de gestion durable des ressources forestières. « *Merci pour cette dotation, ce beau cadeau, qui nous aidera à réaliser le projet d'un million d'arbres à planter le 15 novembre* », a déclaré le ministre Donwahi. En effet, ce



La délégation du ministre Alain-Richard Donwahi a fait une visite guidée du Centre de formation et d'expérimentation agronomique de Saco. (PH. DR)

don de plants de Saco au gouvernement s'inscrit dans les préparatifs de l'opération "Un jour, un million d'arbres" qui se tiendra sur toute l'étendue du territoire, le 15 novembre, Journée nationale de la paix. A travers cette opération, le gouvernement veut impliquer

toutes les populations, les jeunes, les femmes, les adultes et le secteur privé à poser une action de reboisement – planter au moins un arbre – partout sur l'étendue du territoire national. Un grand défi qui est à la hauteur des ambitions du gouvernement.

En effet, celui-ci a pris l'engagement de reconstituer le couvert forestier. L'objectif, à travers la nouvelle politique forestière adoptée à cet effet en mai 2018, est de faire en sorte qu'au moins 20% du territoire national soit recouvert de forêt à l'horizon 2020. La couverture

forestière actuelle étant de 10% à peine. La forêt ivoirienne a été fortement dégradée, passant de 16 millions d'hectares dans les années 1960 à environ 3 millions d'ha aujourd'hui. Les actions anthropiques en sont les principales causes, avec en ligne de

viser l'agriculture extensive. D'où l'implication des acteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie dans les actions de reconstitution du couvert forestier. En tout cas, le groupe Barry Callebaut se montre très engagé dans ce domaine. Chaque année, il met à la disposition du gouvernement au moins 300 000 plants. Sans oublier qu'il est signataire de l'Initiative cacao et forêts qui vise à extraire la déforestation de la chaîne de valeur cacao, à travers notamment l'agroforesterie. Son centre de Tiassalé se veut un centre intégré où les personnels de coopératives sont formés, où les meilleures techniques de production horticole peuvent être vulgarisées et où des essais agronomiques sont pratiqués. Cette année, selon son manager, Alexandre Kaminski, ce centre a produit et distribué quelque 320 000 arbres sur l'ensemble du territoire. Le directeur général de Saco, Loïc Biarreau, a réaffirmé l'engagement de son groupe en précisant qu'il s'inscrit dans la durabilité. ■

FAUSTIN ÉHOUMAN



TABLEAU DES SERVICES AVEC SITES DE RELOCALISATION ET DATES D'ARRET DES ACTIVITES



FERMETURE DU CHU DE YOPOUGON

SERVICES	SITES DE RELOCALISATION	ARRET DES ADMISSIONS
1 BLOCS OPERATOIRES	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - CHU ANGRE	21/10/2019 à 15 H 30
2 URGENCES/ REANIMATION	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - CHU ANGRE	21/10/2019 à 15 H 30
3 LABORATOIRE CENTRAL	- INSTITUT PASTEUR ADIOPODOUME	25/10/2019 à 15 H 30
4 IMAGERIE MEDICALE	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - CHU ANGRE - CHU BOUAKE	25/10/2019 à 15 H 30
5 CONSULTATIONS ADULTES/ CONSULTATIONS MERE-ENFANT	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - CHU ANGRE - CHU BOUAKE	31/10/2019 à 15 H 30
6 ORL	- ACADEMIE REGIONALE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA MER - HÔPITAL ABOBO NORD	21/10/2019 à 15 H 30
7 NEONATOLOGIE	- CS BEAGO (YOPOUGON)	Reste en place jusqu'à l'achèvement des travaux de relocalisation
8 NEPHROLOGIE PEDIATRIQUE	- INSP ADJAME	Reste en place jusqu'à l'achèvement des travaux de relocalisation
9 GYNECOLOGIE CBSTETRIQUE	- FSUCOM WASSAKARA - HG D'ABOBO NORD - HG ANYAMA	21/10/2019 à 1 6 H 30
10 TRAUMATOLOGIE/ CHIRURGIE GENERALE ET DIGESTIVE	- CHU COCODY - HOPITAL D'ABOBO NORD - CHU ANGRE - HG MARCORY - HG TREICHVILLE	21/10/2019 à 15 H 30

	-HÔPITAL ST JEAN BAPTISTE DE BODO	
11 CHIRURGIE PEDIATRIQUE	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE	21/10/2019 à 16 H 30
12 NEPHROLOGIE	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - HMA	21/10/2019 à 16 H 30
13 HEMATOLOGIE	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - CHU ANGRE	21/10/2019 à 16 H 30
14 NEUROLOGIE	- CHU TREICHVILLE	21/10/2019 à 16 H 30
15 NEUROCHIRURGIE	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - DISP DU PONT (TREICHVILLE)	Reste en place jusqu'à l'achèvement des travaux de relocalisation
16 DIABETOLOGIE	- CHU COCODY - HMA - ACADEMIE REGIONALE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA MER (CONSULTATIONS)	21/10/2019 à 16 H 30
17 PEDIATRIE MEDICALE	- CHU TREICHVILLE	21/10/2019 à 16 H 30
18 EXPLORATIONS FONCTIONNELLES	- CHU COCODY (2ème ETAGE) - FACULTE DE MEDECINE	25/10/2019 à 16 H 30
19 ODONTOLOGIE	- WASSAKARA - AUTRE SITE YOPOUGON	25/10/2019 à 16 H 30
20 MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	- SUR PLACE (AMBULATOIRE) - CHU COCODY (HOSPITALISATIONS)	25/10/2019 à 16 H 30
21 MEDECINE GASTRO	- HOPITAL GENERAL D'ABOBO NORD - CHU ANGRE	21/10/2019 à 16 H 30
22 MEDECINE DU TRAVAIL	- CHU COCODY - CHU TREICHVILLE - CHU ANGRE	25/10/2019 à 16 H 30
23 PHARMACIE ET STERILISATION	- CHU COCODY	31/10/2019 à 16 H 30

Action de l'État en mer

L'État renforce ses moyens d'action juridique

L'exercice organisé par le Sepci-Aem et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (Onudc), avec l'appui du projet de soutien à la Stratégie maritime intégrée pour l'Afrique de l'Ouest (Swaims), a été financé par l'Union européenne (Ue).

A bord du navire militaire français « La Somme », des agents d'application de la loi, notamment neuf magistrats, un gendarme, un policier et un représentant du Secrétariat permanent du comité interministériel de l'action de l'État en mer (Sepci-Aem), ont pris part

à un exercice pratique de renforcement des capacités les 7 et 8 novembre. Il a consisté en une traversée entre le Ghana (port de Tema) et la Côte

d'Ivoire. Au cours de ce déplacement de 24 heures, les participants ont été soumis à des exercices de contrôle et de procédures d'intervention relatifs à

la lutte contre la piraterie maritime. Ils ont été « au cœur des réalités de la scène de crime et des conditions de vie et de travail des marins », comme l'a confié hier, Diakité Mamadou, avocat général au parquet général, près la Cour d'appel d'Abidjan, de retour à la base navale du Plateau. C'est un exercice qui a été organisé par le Sepci-Aem et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (Onudc) avec l'appui du projet de soutien à la Stratégie maritime intégrée pour l'Afrique de l'Ouest (Swaims), et financé par l'Union européenne (Ue).

Aussitôt de retour, la délégation s'est rendue à la Primature (au Plateau) où, en présence de plusieurs structures, le ministère de la Justice, la Primature, la Cedeao, le Port autonome d'Abidjan, la Douane, l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire, une conférence de presse a eu lieu. Cet exercice intervient à la suite du procès fictif sur la piraterie maritime organisé à Abidjan en juin dernier. L'idée, pour les organisateurs étant de renforcer les capacités juridiques des agents d'application de la loi dans le secteur maritime qui représente plus de 90% des échanges dans le monde, et de leur permettre de faire efficacement face aux menaces qui pèsent sur ce secteur : trafic de drogue, trafic illégal d'armes, actes de piraterie et de vol à main armée, passagers clandestins, soutage illicite, pêche illégale non déclarée et non réglementée, déversement de déchets toxiques, etc. Le Golfe de Guinée n'échappe pas à ces menaces. Le 4 novembre dernier, un navire battant pavillon grec a été attaqué au matin dans les eaux togolaises par des individus armés. L'attaque a fait un blessé et quatre personnes prises en otages, selon rfi.fr. Aujourd'hui, soutient Abroulaye

Fofana, au Secrétariat permanent du comité interministériel de l'action de l'État en mer, cette région « est perçue comme la plus dangereuse au monde », où « ¾ des incidents » s'y déroulent. Il y a urgence pour les administrations, mais également les États de conjuguer leurs efforts pour mettre fin à cette situation, estime-t-il. Une situation que partagent Siri Bjune et Hadrien Maillard, respectivement programme officer à l'Onudc et chef de section à l'Ue. Ils estiment qu'il est nécessaire de punir les infractions, ce qui n'est pas forcément le cas en raison des législations qui ne sont pas toujours adaptées dans les pays. La Côte d'Ivoire, dans ce secteur, a fait d'énormes avancées. Les statistiques du Bureau maritime international (Bmi) montrent que les actes de piraterie dans le Golfe de Guinée ont dépassé ceux commis dans le très surveillé bassin somalien. 966 marins, selon le Bureau, ont été victimes d'attaques dans cette région contre 841 dans le bassin somalien en 2012. En 2014, les statistiques maritimes indiquaient 41 cas de piraterie dans le Golfe de Guinée dont trois en Côte d'Ivoire. « L'impact global de ces actes de piraterie pourrait atteindre environ 1000 milliards de Fcfa », déclarait Daniel Kablan Duncan, alors Premier ministre. Abroulaye Fofana va loin en parlant de « plusieurs milliards de dollars ». L'État, ayant compris la menace, ne cesse de renforcer les capacités tant sur le plan juridique qu'opérationnel de ses administrations dont la marine nationale, sans oublier la mise en place d'un Secrétariat permanent du comité interministériel de l'action de l'État en mer, dont les activités sont coordonnées par le chef du gouvernement ■

ANOH KOUAO

Tendance

ÉLECTRICITÉ • Alexis Kouassi, chef du service audit de la Cie, a dénoncé l'ampleur de la fraude sur l'électricité en Côte d'Ivoire, qualifiant le phénomène de «vrai mafia qui s'étend jusque dans les quartiers huppés». C'était au cours d'un panel organisé dans le cadre du Salon Origi.

Alexis Kouassi estime les pertes liées à la fraude à un montant équivalent aux ressources financières nécessaires pour électrifier 500 villages par an. En outre, la fraude est à l'origine des baisses de tension dans les quartiers et bien d'autres désagréments subis par les abonnés. Aussi appelle-t-il la population à collaborer avec la Cie pour lutter efficacement contre les fraudeurs. Les témoins d'acte de fraude peuvent le dénoncer à la Cie ■

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE



PARCSI

Don TF 210015503620

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CHARGE DE PROJETS SPECIALISE DANS LES DOMAINES TECHNIQUE ET PRODUCTION POUR APPUYER L'ADCI DANS LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE RESTRUCTURATION ET DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ACCOMPAGNEES DANS LE CADRE DU PNRMN

Numéro de l'avis : 015/PARCSI/CI/2019

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu du Fonds Africain de Développement, dans le cadre du **Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel (PARCSI)**, un Don d'un montant de dix millions (10.000.000) d'unités de compte (UC). Une partie du montant de ce don sera utilisée pour la rémunération des prestations de service dans le cadre de la mobilisation d'un **Chargé de projets spécialisé dans les domaines technique et production** pour appuyer l'ADCI dans la réalisation de ses missions.

Le présent avis d'appel à candidature a pour objectif d'inviter les personnes intéressées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services visés.

1. PROFIL ET EXPERIENCE DU CONSULTANT REQUIS.

Les candidats devront répondre au profil ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur (bac+5 minimum), Ingénieur généraliste, Ingénieur de spécialités, Ingénieur des techniques agro-alimentaires ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans en entreprise dans une direction technique et / ou de production.
- Maîtriser parfaitement l'outil informatique, notamment les logiciels de gestion de la production et / ou de maintenance (citer les logiciels maîtrisés).

N.B : Être titulaire d'un diplôme universitaire complémentaire en Management, Marketing, Finances ou équivalent serait un atout (Master, DESS ou équivalent)

2. ACTIVITES ET TACHES

Sous la supervision de la Direction des opérations de l'ADCI, le chargé de projet devra :

- constituer et analyser les bases de données entreprises pour identifier les entreprises éligibles au PNRMN
- participer aux actions de ciblage démarchage et au recrutement des entreprises cibles ;
- participer à la rédaction de rapports de pré-diagnostic des entreprises ayant manifesté leur intérêt pour le PNRMN pour valider leur éligibilité ;
- élaborer les TDR pour le recrutement des Consultants / Experts techniques nécessaires pour la conduite des actions / missions identifiées
- procéder à l'évaluation des CV des Consultants / Experts techniques pour enrichir la base de données

des consultants / Experts techniques pouvant être mobilisés pour conduire les missions ;

- procéder à l'évaluation des dossiers techniques présentés par les Consultants / Experts participant au processus de sélection pour leur recrutement ;
- Suivre la mise en œuvre des actions / missions techniques de mise à niveau sur le terrain ;
- lire et enrichir les rapports élaborés par les Consultants / Experts mobilisés ;
- évaluer les résultats des missions engagées (à mi-parcours et à la fin des missions) par rapport aux résultats attendus mentionnés dans les TDR ;
- faire un reporting mensuel des activités menées pour la Direction des Opérations.

3. DUREE DU CONTRAT

La durée totale de la mission est de douze (12) mois à compter de la date de démarrage.

4. CONDITIONS GENERALES DU RECRUTEMENT

Le candidat fournira un dossier de candidature en quatre (4) exemplaires (1 original + 3 copies) comprenant une lettre de motivation et tous les éléments permettant de vérifier sa qualification, il s'agit notamment, de CV, des copies des diplômes et des attestations de travail des postes antérieurement occupés.

Les personnes intéressées peuvent obtenir les **termes de références et/ou autres informations complémentaires à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables, de 8 heures 00 à 12 heures 00 et de 14 heures à 17 heures (heures locales).**

Les **candidatures** doivent être déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessous au plus tard le **22 novembre 2019, à 10 heures 00 minute**, et porter la mention « Appel à candidature pour le recrutement d'un Chargé de projets spécialisé dans les domaines technique et production pour appuyer l'ADCI ».

L'adresse de dépôt à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel, sise à Cocody les Deux-Plateaux – Quartier Saint-Jacques, Abidjan-Côte d'Ivoire -BP V 142/143 ABIDJAN
Numéro de téléphone : (225) 22 51 51 90/98
Email : m.parsci@industrie.gouv.ci / adolye2006@yahoo.fr

Energie, mines et eau

Titilo Nazaire, nouveau président de l'Uaseme

L'Union ouest-africaine des syndicats de l'énergie, des mines et de l'eau, à l'issue du 4^e congrès, a élu un nouveau président.

L'Union ouest-africaine des syndicats de l'énergie, des mines et de l'eau (Uaseme) était en congrès à Bingerville pour plancher sur le thème : « L'Uaseme, outil d'intégration et d'échange face aux enjeux des ressources naturelles et risques de réformes institutionnelles ». Les assises du 4^e congrès ont été ouvertes officiellement le vendredi 8 novembre pour prendre fin le samedi 9 novembre au Centre des métiers de l'électricité à Bingerville, en présence du directeur général de Cie/Sodeci, Amadou Bakayoko, des représentants des centrales syndicales et des partenaires du secteur. À l'issue des travaux, un nouveau président a été porté à la tête de l'Uaseme, en la personne de l'Ivoirien Titilo Nazaire, secrétaire général du SY.N.A.CIE. Ce congrès qui a réuni les travailleurs des secteurs de l'électricité et de l'eau notamment du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Togo, du Sénégal, selon Kouadio Koffi

N'Da, président du comité d'organisation, avait pour but de consolider les acquis de l'Uaseme en la positionnant comme un outil capable d'apporter des solutions durables dans la transition économique et sociale. La rencontre vise également à encourager la solidarité entre les syndicats membres et entretenir des relations amicales avec toutes les organisations syndicales africaines et internationales, sauvegarder les intérêts économiques, juridiques et moraux de ses membres, prendre toutes les mesures nécessaires d'organisation et de propagande à élargir le cercle des adhérents. Pour le directeur général de Cie/Sodeci, Amadou Bakayoko, ce congrès vient à point nommé parce qu'il permet à chacun de partager ses idées. C'est pourquoi, il a exhorté l'ensemble des congressistes à se fédérer autour du dialogue et du partage même si quelquefois, les regards sont opposés. « Il est évident que nous regardons parfois dans des directions opposées, mais à la fin,

nous sommes tous dans un même bateau. Il faut donc l'emmener à bon port. Je souhaite un dialogue gagnant-gagnant », a-t-il affirmé. Et d'inviter les uns et les au-

tres à partager les informations à travers la communication pour relever davantage les défis du futur. Escoffier Jean-Paul, conseiller fédéral, représentant la Fédération nationale des

mines et de l'énergie (Fnme) de France, par ailleurs invité spécial des congressistes, a, quant à lui, exhorté les syndicalistes à la réflexion « pour prôner la solidarité pour un syndicalisme fort dans la

prise des décisions, afin de dégager des perspectives pour que le salarié puisse bénéficier des fruits de son travail » ■

JEAN BAVANE KOUIKA



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE



Don TF 2100155030620



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET POUR L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DU SECTEUR DE L'AGRO-INDUSTRIE « FIBRIVOIRE » DANS L'ELABORATION D'UN PLAN D'AMENAGEMENT DES LIGNES DE PRODUCTION ET D'IMPLANTATION DES EQUIPEMENTS DE PRODUCTION

Numéro de l'avis : 018 /PARCSI CI-AMI/2019

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu du Fonds Africain de Développement, dans le cadre du **Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel (PARCSI)**, un Don d'un montant de dix millions (10.000.000) d'Unités de Compte (UC). Une partie du montant de ce don sera utilisée pour la rémunération des prestations de service de consultants Firms pour l'accompagnement d'une entreprise industrielle du secteur de l'agro-industrie dans l'élaboration d'un plan d'aménagement des lignes de production et d'implantation des équipements de production.
 2. Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants Firms compétents pour assister l'entreprise dans l'élaboration d'un plan d'aménagement de ses lignes de production et d'implantation de de ses équipements.
- La durée totale de la mission est de trois (3) mois à compter de la date inscrite sur l'ordre de service de démarrage qui sera transmise au consultant en raison de 30 hommes-jours.**
3. La Cellule d'Exécution du PARCSI invite les Consultants Firms admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, soit individuellement ou en groupement
 4. Les consultants Firms intéressés doivent fournir les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées, notamment

Avoir réaliser un nombre minimum de trois (3) missions d'accompagnement similaires (Implantation de lignes/d'unité de production et organisation des ateliers au profit des entreprises industrielles (Citer des références précises) (joindre les attestations de bonne exécution ou certificats de services faits des missions citées) – les années de réalisation, les coûts, nom du/des client (s) et adresse/téléphone,

5. Les consultants seront sélectionnés à l'issue de l'examen des dossiers, conformément aux « règles et procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008, révisée en juillet 2012.
6. Les consultants firms intéressés peuvent obtenir les termes de références et/ou autres informations complémentaires à l'adresse ci-dessus tous les jours ouvrables, de 8 heures 00 à 12 heures 00 et de 14 heures à 17 heures (heures locales).
7. Les expressions d'intérêts doivent être déposées sous plis fermés en version française et en quatre (4) exemplaires dont un (1) original ou en version électronique, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 novembre 2019, à 10 heures 00, et porter la mention « manifestation d'intérêt pour la sélection d'un cabinet pour l'accompagnement d'une entreprise industrielle du secteur de l'Agro-industrie dans l'élaboration d'un plan d'aménagement des lignes de production et d'implantation des équipements de production ».

L'adresse de dépôt et d'ouverture à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Cellule de Coordination du Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel, sise aux II-Plateaux – Saint-Jacques, Abidjan-Côte d'Ivoire
BP V 142-143 ABIDJAN
Numéro de téléphone : (225) 22 51 51 90/22 51 51 98
Email : m.parcsci@industrie.gouv.ci/adolye2006@yahoo.fr

DAVID YA

Digitalisation du secteur privé Des patrons d'entreprise donnent des clés pour rentabiliser leur business

La maison de la Pme-Sgi a servi de cadre récemment à un partage d'expériences entre des responsables du secteur privé, à travers la 5^e édition de la plateforme Entrepreneur Comer, initiée par le fonds d'investissement dédié à l'accompagnement des Pme et start-up ivoiriennes, Comoé Capital. Autour du thème « Réinventer son modèle d'affaires par le numérique », les panélistes du jour, à savoir Céline Mansuy, directrice communication et développement durable chez Lafarge Holcim Côte d'Ivoire, Doungnan Coulibaly, entrepreneur, fondateur de Yatoo, Sophia Le Hajaj Gnessounou, cofondatrice des Adicomdays et Franck Bassa, Hub manager chez Intouch Côte d'Ivoire, ont présenté la digitalisation

comme une opportunité dont les entreprises devraient se servir pour renforcer leur positionnement sur leurs marchés traditionnels, ou pour se positionner sur de nouveaux segments. La transformation digitale, selon eux, requiert une préparation en termes d'équipements, de ressources humaines de transformation non seulement, mais aussi, l'intégration du numérique dans les usages des entreprises. De leur avis, cette intégration doit se faire progressivement d'autant plus qu'elle vient bousculer les habitudes du personnel des entreprises et des consommateurs. Ils admettent toutefois que la rentabilité ne sera pas immédiate. D'où des projets sur le moyen et long terme ■

Sommet extraordinaire de la Cedeao Les grandes décisions de Niamey

Les dirigeants de la sous-région se sont retrouvés, hier, au Niger, pour plancher, en grande partie, sur la crise en Guinée-Bissau

Niamey, la capitale du Niger, sera-t-elle le point de départ de la normalisation de la vie en Guinée-Bissau engluée, une fois encore, dans une crise ? Hier, au Palais des congrès, les Chefs d'État et de gouvernement de la sous-région, dont le Président Alasane Ouattara, ont arrêté un certain nombre de mesures pour éviter à la Guinée-Bissau une guerre civile. Les leaders de la sous-région ont condamné les décisions du Président bissau-guinéen, Jose Mario Vaz, qui, contre tout attente, a pris un décret, le 28 octobre, pour limoger le Premier ministre Aristides Gomes et son gouvernement et nommer une nouvelle équipe gouvernementale. Pour les Chefs d'État et de gouvernement de la Cedeao, cela est contraire aux dispositions de la 55^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement qui s'est tenue à Abuja, en juin. "La Conférence se félicite du bon déroulement des élections législatives du 10 mars, après plusieurs reports. Elle prend note de l'évaluation de la situation faite par le comité ministériel de haut niveau, à l'issue de sa visite à Bissau, le 19 juin, dans le but de mettre fin à l'impasse politique après ces législatives. La

Conférence se félicite de la publication d'un décret par SEM. Jose Mario Vaz, Président de la République de Guinée-Bissau, fixant la date de l'élection présidentielle au 24 novembre. Elle salue également la promulgation d'un décret présidentiel portant nomination de M. Aristides Gomez comme Premier ministre. La Conférence appelle instamment à la mise en place d'un nouveau gouvernement, au plus tard, le 3 juillet. Au regard de la situation actuelle liée à l'expiration du mandat du Président de la République, le 23 juin, et à l'absence d'un gouvernement et sur la base du consensus auquel sont parvenus les acteurs politiques, les décisions ci-après ont été prises. Le Président procédera à la signature du décret de nomination du gouvernement avant le 3 juillet, sur la base de la proposition faite par le Premier ministre. Le gouvernement s'engagera notamment dans la préparation de l'élection présidentielle du 24 novembre. Un nouveau procureur général sera nommé sur la base d'un consensus avant le 3 juillet. Le Président restera en fonction jusqu'à la prochaine élection présidentielle et la gestion des affaires gouvernementales sera entièrement conduite par le



Les Chefs d'État de la Cedeao engagés à trouver une issue favorable à la crise en Guinée-Bissau. (PH : DR)

gouvernement nouvellement constitué, conformément à la Constitution de la Guinée-Bissau", peut-on lire dans le communiqué final de la rencontre de juin, à Abuja. À Niamey, les Chefs d'État et de gouvernement ont donc fait le constat que le Président Mario Jose Vaz ne s'est pas

conformé à cette disposition. Ils ont exigé la démission immédiate du gouvernement de Faustin Imbali sous peine de sanctions individuelles. Ils ont demandé au président de la Commission de la Cedeao, Jean-Claude Kassi Brou, de dresser la liste des personnes qui entravent le processus électoral en cours afin qu'elles soient sanctionnées immédiatement. Ils ont réaffirmé leur soutien au Premier ministre de consensus, Aristides Gomes. Et ont aussi décidé de renforcer la mission de la Mission de la Cedeao en Guinée Bissau (Ecomib). Ils ont également

instruit Jean Claude Brou de prendre toutes les dispositions utiles pour accompagner le processus électoral en cours en Guinée-Bissau. La date du 24 novembre retenue pour la présidentielle dans ce pays a été confirmée par la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de la Cedeao. Ils ont rappelé à Jose Mario Vaz qu'il est un Président par intérim et que toutes les décisions qu'il prend doivent être contresignées par le Premier ministre, conformément à la Constitution de son pays. Une mission composée des Présidents de la Côte d'Ivoire, du

Nigeria, du Niger, du Ghana, de la Guinée et de la Gambie se rendra incessamment en Guinée-Bissau pour porter le message de la Cedeao. Un autre point s'est invité à cette rencontre extraordinaire, celui de la fermeture des frontières entre le Bénin et le Nigeria. Depuis le 20 août, le Nigeria a fermé sa frontière avec le Bénin. Une rencontre tripartite est prévue à ce sujet, le 14 novembre, entre ces deux pays et le Niger ■

ÉTIENNE ABOUA

ENVOYÉ SPÉCIAL À NIAMEY

Éviter la guerre civile à la Guinée-Bissau

Les Chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) se sont réunis, hier, à Niamey, capitale du Niger. Cette rencontre extraordinaire, en partie consacrée à la crise en Guinée-Bissau, a montré leur volonté d'avoir un espace en paix. Certains observateurs, on ne sait pour quelle raison, parlent d'ingérence. Pour nous, c'est une ingénierie utile. Car il s'agit d'éviter à un pays de la sous-région une guerre civile aux conséquences dévastatrices. "Si nous avons pris la décision de convoquer ce sommet extraordinaire, c'est parce que la Guinée-Bissau, un État membre, vit actuellement une situation de crise politique institutionnelle grave, avec des conséquences désastreuses pour

ce pays et pour notre sous-région", a indiqué dans son discours d'ouverture, le Chef de l'État nigérien, Issoufou Mahamadou, président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de la Cedeao. Même son de cloche pour le président de la Commission de l'organisation sous-régionale, Jean-Claude Kassi Brou, pour qui il y a des risques d'affrontement entre "forces loyalistes et non loyalistes, avec une possible intervention de celle de la Cedeao déployée sur place." Il s'agit, a-t-il ajouté, d'éviter "tout simplement une guerre civile, tout en assurant la poursuite du processus électoral déjà entamé pour combler le vide constitutionnel". La Cedeao, il faut le rappeler, déploie, depuis 2015, beaucoup d'énergie pour éviter le pire en Guinée-Bissau permanemment en crise. "La

crise politique que la Guinée-Bissau traverse n'est pas nouvelle. Je voudrais rappeler que la Cedeao s'est beaucoup investie, depuis 2015, pour y soutenir la normalisation socio-politique et garantir la paix et la sécurité. Dans le cadre de ces efforts, notre Conférence a procédé à de nombreuses médiations et pris plusieurs décisions, conformément à la feuille de route de l'accord de Conakry d'octobre 2016. La mise en œuvre de ces différentes décisions et le soutien technique et financier de la Cedeao et des autres partenaires régionaux et internationaux ont permis d'aboutir aux élections législatives du 10 mars 2019", a fait savoir le président en exercice de la Cedeao. Il faut conjuguer les efforts pour aider la Guinée Bissau à surmonter cette énième crise. ■

E. ABOUA



Le Président Ouattara, lors du sommet. (PH : DR)

Après le sommet extraordinaire de la Cedeao Ouattara est rentré hier

Le Chef de l'État, après avoir pris part, aux côtés de ses homologues, à cette rencontre hautement importante, a regagné la capitale économique.



Le Président Ouattara accueilli par les membres du gouvernement avec, à leur tête, le vice-Président Daniel Kablan Duncan. (PH : HONORÉ BOSSON)

flexions sur la situation qui prévaut en Guinée Bissau. Le pays, avant l'élection présidentielle prévue le 24 novembre prochain, est secoué par une crise suite, entre autres,

au limogeage du Premier ministre par le Président Jose Mario Vaz ■

HERVÉ ADOU

Dernier hommage à Zan Bi Goï

Le député fait officier dans l'ordre national



Zan Bi Goï Ferdinand, député de la circonscription de Zuénoula, décédé le 5 septembre, a été fait officier dans l'ordre national, au nom du Président de la République par Amadou Soumahoro, président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. C'était, hier, lors du pique-nique d'honneur organisé en hommage à l'illustre disparu, à la salle des pas perdus de l'hémicycle.

Moment solennel et plein d'émotions, des députés et sénateurs accompagnés des représentants du Conseil économique, social, environnemental et culturel (Cesec) et de la secrétaire d'Etat Mys Belmonde Dogo se sont tour à tour inclinés devant la dépouille. C'était la consternation et la douleur qui se lisaient sur le visage des personnalités présentes et de celles des membres de la famille biologique du député, ingénieur agronome de formation. Dans cette atmosphère lourde, Christophe Tchao, président de la Commission des Affaires Judiciaires et Juridiques du parlement de la Cedeao a exprimé la compassion de ses pairs et ses condoléances à l'Assemblée nationale ivoirienne, ainsi qu'à son président et à la famille du disparu. Le décès de Zan Bi Goï, dirait-

il, a plongé tout le parlement Ouest-africain dans la douleur tant il était apprécié de par son charisme qu'il dégageait lors des sessions. « Il était engagé dans la cause sous-régionale et gardait toujours le sourire et avait la sympathie de ses collègues », a-t-il informé. Ce qui, poursuit-il, lui a valu le poste de Rapporteur principal de la commission des Affaires juridiques et judiciaires. Avec dévouement, précise le député togolais, Zan Bi Goï a assumé cette responsabilité.

Au nom des députés ivoiriens et de la famille du défunt, Touré Aya Virginie, député d'Oumé et Guépahou commune et Sous-préfecture et Éric Atchédan ont retracé le parcours politique et professionnel de Zan Bi Goï Ferdinand. Ils se sont dit fiers de ses empreintes laissées dans la grande famille politique du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp). Après l'oraison funèbre, la dépouille du député a été conduite à son domicile, à Cocody-Riviera, avant le départ pour Zuénoula où auront lieu la veillée traditionnelle, la messe de requiem à la paroisse Sainte Marie de Zuénoula et l'inhumation au cimetière de ladite localité ■

H. ADOU

Le Président de la République, Alassane Ouattara, est depuis hier en Côte d'Ivoire. Il est rentré de Niamey, au Niger, où il a pris part au sommet extraordinaire de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Cette rencontre de haut niveau était consacrée à la crise Bissau guinéenne.

C'est précisément sur le coup de 17 heures 15 minutes que l'avion qui le transportait s'est posé sur le tarmac de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. À sa descente, il était accompagné de plusieurs membres du gouvernement dont Ali Coulibaly, ministre de l'Intégration et des Ivoiriens de l'Extérieur. Il a été accueilli au bas de l'échelle de

coupée par le Vice-président de la République, Daniel Kablan Duncan. La deuxième personnalité du pays, pendant l'accueil, avait à ses côtés le Premier ministre, ministre du Budget et du Portefeuille d'État, Amadou Gon Coulibaly. Le ministre auprès du Président de la République chargé des Relations avec les Institutions de la République, Gilbert

Koné Kafana, celui du Commerce, et de l'Industrie, Souleymane Diarassouba et la Secrétaire d'État chargée de l'Autonomisation de la Femme, Mys Dogo Beimonde étaient aussi présents. Pour rappel, le Président de la République et ses pairs de la Cedeao se sont réunis dans la matinée d'hier, à Niamey, au Niger, pour mener des ré-

Élections générales La Cedeao prête à accompagner l'institution

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) apporte son soutien à Ibrahim Coulibaly-Kuibiert, président de la Commission électorale indépendante (CeI). Hier, l'ambassadeur Babacar Carlos M'Baye, le représentant résident de cette organisation intergouvernementale ouest-africaine, a affirmé sa volonté d'accompagner la CeI dans la perspective des élections à venir, au sortir d'une audience au siège de la commission, aux II Plateaux. « (...) Il était naturel pour moi de venir voir la CeI dans sa nouvelle composition pour réaffirmer notre attachement, notre collaboration à cette institution et faire part à son premier responsable de notre disponibilité à travailler au renforcement de cette collaboration. Je me réjouis d'avance de la nouvelle collaboration que nous allons avoir avec la CeI », s'est-il félicité.



Le président de la CeI, Ibrahim Coulibaly-Kuibiert et le Représentant résident de la Cedeao, l'ambassadeur Babacar Carlos M'Baye ont affirmé leur volonté de travailler ensemble. (PH : DR)

Le représentant résident de la Cedeao en Côte d'Ivoire a fait savoir que sa démarche s'inscrit dans le champ d'action de la Cedeao d'accompagner les États ouest-africains à travers

leurs organismes et institutions chargés de l'organisation des élections paisibles, crédibles et consensuelles. « La Cedeao travaille en étroite collaboration avec les administrations pri-

voées, les partis politiques, les institutions en charge de la supervision, de l'organisation des élections. Dans l'élan de cet accompagnement et de cette collaboration, les CeI occupent une place importante qui dépasse même le cadre national parce qu'il arrive très souvent que la Cedeao fasse appel à des membres des commissions électorales pour les envoyer en observation pour des élections qui se passent ailleurs », a-t-il expliqué. Avant de préciser que l'organisation intergouvernementale de l'Afrique de l'Ouest qu'il représente en terre ivoirienne, travaille avec les commissions électorales indépendantes pour les encourager à collaborer entre elles, à échanger les bonnes pratiques en vue de contribuer à l'enracinement de la bonne gouvernance, la démocratie dans la région ouest-africaine ■

K. MAMADOU

Consolidation de la paix L'Onu félicite la Côte d'Ivoire

Une délégation de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies a échangé avec le ministre ivoirien des Affaires étrangères et ses collaborateurs

Le processus de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire satisfait l'Onu. En témoigne la réaction d'une délégation de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies qui a félicité hier, les autorités ivoiriennes, au cours d'une séance de travail, à la salle polyvalente du ministère des Affaires étrangères au Plateau. Guillermo Fernandez, au nom des membres, a salué l'exemple réussi de la Côte d'Ivoire. «*Votre pays est un exemple. Notamment dans les pays du Fleuve Mano*», a-t-il fait remarquer.

La délégation onusienne a évoqué, par ailleurs, le processus électoral, actuellement en cours en Côte d'Ivoire. Les membres ont affirmé, en effet, que les Nations Unies seront aux côtés du gouvernement ivoirien, pour l'appuyer et lui permettre de sortir la tête haute des prochains scrutins électoraux, principalement en ce qui concerne la présidentielle de 2020.

Le ministre Amon Tanoh, en charge des Affaires étrangères, a pour sa part informé ses hôtes sur la manière dont la



La délégation onusienne ont posé pour la postérité compte apporter son expertise pour la réussite des scrutins électoraux. (PH : SÉBASTIEN KOJASSI)

Côte d'Ivoire a géré son processus de consolidation de la paix. Ce qui lui a permis de «renouer rapidement avec la croissance économique», saluée partout, dans le monde entier. Le ministre, en s'ap-

puyant sur des processus de sortie de crise, tels que le Ddr et le Rss, a fait remarquer que la «Côte d'Ivoire a compris qu'il fallait financer ces programmes sur fonds propres». Amon Tanoh s'est en outre ap-

pesanti sur la cohésion sociale. Pour lui, cet autre processus est plus long que la consolidation de la paix. «Le processus de cohésion sociale est plus long», a-t-il souligné, en indiquant que le gouvernement

ivoirien met les bouchées doubles pour que le processus prenne forme au fil des jours. «Le gouvernement fait toujours montre de sa bonne foi», a-t-il affirmé. Le premier responsable de la

diplomatie ivoirienne s'est voulu rassurant pour les futures élections. Il a fait savoir que, hors du pays, l'impression qui se dégage, c'est que la tension, au niveau politique, semble assez vive. «2020 ravive les passions, 2020 inquiète ? Que non !», a-t-il rassuré. «Vous vous rendez compte que la paix règne en Côte d'Ivoire. Il n'y a aucune tension. Peut-être que les hommes politiques donnent l'impression. Mais il n'en est rien», a-t-il insisté.

La Commission de consolidation de la paix, créée en 2005 par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, est un «organisme consultatif intergouvernemental de l'Organisation des Nations Unies». Elle soutient les efforts de paix dans des pays engagés dans le processus de sortie de crise. En proposant notamment «des stratégies intégrées pour la consolidation de la paix et le relèvement d'après conflit». Sa délégation présente actuellement en Côte d'Ivoire a entamé une mission dans les pays du fleuve Mano ■

MARCEL APPENA

Fin de mission de l'ambassadeur sénégalais La Côte d'Ivoire et le Sénégal célèbrent leur coopération

Un dîner a été organisé en l'honneur de l'ambassadeur du Sénégal, en fin de mission en Côte d'Ivoire. Cette cérémonie qui a eu lieu dans la soirée du jeudi 7 novembre, au sein du ministère des Affaires étrangères, a été l'occasion pour les deux pays de montrer que leurs relations sont au beau fixe. «*Votre mission en Côte d'Ivoire, vous l'avez accomplie avec beaucoup de succès*», a d'emblée félicité le ministre Amon Tanoh. «*Vous avez affiché votre ambition de mettre à profit votre séjour en Côte d'Ivoire pour développer et raffermir davantage les relations fraternelles entre nos deux pays*», a ajouté le chef de la diplomatie ivoirienne, avec à l'appui des exemples au niveau social, politique et économique.

«*Votre action sur le terrain a largement consolidé l'intégration de la forte communauté sénégalaise établie ici depuis des décennies*», a affirmé le ministre Amon Tanoh, qui a salué le fait que le diplomate



Le diplomate Abdou Lahad Sourang (à gauche) a été honoré par la Côte d'Ivoire. (PH : SÉBASTIEN KOJASSI)

sénégalais n'ait mené aucun effort pour aller à la rencontre de ses compatriotes sur le terrain. Il a salué la parfaite harmonie qui règne entre les peuples frères du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Le ministre est en outre revenu

sur les différentes visites que les deux Chefs d'État ont effectuées au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Pour le ministre Amon Tanoh, au cours de ces visites, le diplomate Abdou Lahad Sourang a eu à jouer un rôle prépondérant. Il a fait savoir

qu'à ces occasions, les deux dirigeants ont affirmé leur volonté d'aller loin dans les relations qu'entretiennent leurs nations.

Le diplomate sénégalais a salué les belles performances économiques de la Côte d'Ivoire. Il a mis en exergue la coopération exemplaire que connaissent les deux pays, mise en route par les pères-fondateurs de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Il a ajouté que les Présidents Alassane Ouattara et Macky Sall, «dignes héritiers des pères fondateurs», poursuivent aujourd'hui, «avec dextérité», leurs œuvres.

L'ambassadeur du Sénégal était en fonction en Côte d'Ivoire depuis 2013. Avant, de 1987 à 1993, il a avait servi en qualité de secrétaire au sein de l'ambassade du Sénégal. Le diplomate part de la Côte d'Ivoire, en tant que commandeur de l'ordre national de la Côte d'Ivoire. Il a été décoré dans cet insigne au cours du dîner en son honneur ■

MARCEL APPENA

Collectivités territoriales Plaidoyer pour l'implication des femmes dans le développement local

Anne-Désirée Ouloto a plaidé pour la cause des femmes. Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, elle a profité, jeudi, de l'ouverture officielle de la première édition du Salon des collectivités territoriales, pour inviter les autorités ivoiriennes à donner plus de places aux femmes dans la gestion de ces entités locales. «*A l'heure de l'émergence de la Côte d'Ivoire, l'équité entre les hommes et les femmes, conformément à leurs droits fondamentaux, doit demeurer au cœur des préoccupations de celles et ceux qui aspirent à la transformation de notre pays (...)* Je parle au nom des femmes députées, des femmes maires et sénateurs, afin de rappeler à

la conscience collective que c'est ensemble, homme et femme, que nous devons œuvrer à l'accélération du développement local», a-t-elle appelé.

Seule femme présidente de conseil régional en Côte d'Ivoire, Anne-Désirée Ouloto a déclaré que les femmes sont en droit de s'interroger sur la place qui leur est réservée au plan local et régional. Mieux, pour elle, celles-ci doivent prendre conscience de leur capacité à gérer, au même titre que les hommes, l'économie nationale, à planifier et à élaborer le développement. Anne-Désirée Ouloto s'est dit donc convaincue que le défi du développement passe par l'implication des femmes ■

KM

Promotion du genre et protection de l'enfant

Ramata Ly-Bakayoko : " La Côte d'Ivoire a ratifié plusieurs instruments internationaux "

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant était jeudi l'invitée de la tribune de l'Agence ivoirienne de presse (Aip). Nous publions l'intégralité de ses propos liminaires et sa conclusion.

Sous le leadership de S.E.M Alassane Ouattara, la Côte d'Ivoire s'est fermement engagée en faveur de la promotion du genre et de l'autonomisation des femmes, de la protection de l'enfant et de la promotion de ses droits et de l'épanouissement du citoyen au sein de la famille. Le Gouvernement a ainsi mis en place un cadre réglementaire et juridique sur le plan national. La Côte d'Ivoire a ratifié plusieurs instruments internationaux et régionaux de promotion du genre et de protection de l'enfant. En ce qui concerne le genre, on peut citer la déclaration de Beijing en 1995, la Convention pour l'Élimination de toute forme de Discrimination à l'Égard des Femmes (Cedef) en 1995, la Résolution 1325 sur les Femmes, la Paix et la Sécurité en 2000, la Charte Africaine des Droits de l'Homme avec son protocole facultatif relatif aux Droits des Femmes dit



PHOTOS : DR

Protocole de Maputo en 2012. Tous ces instruments exigent que les États intègrent la dimension genre comme un principe de droit et de bonne gouvernance. Concernant l'Enfant, la Côte d'Ivoire a ratifié la Convention des Droits de l'Enfant (Cde) créée en

1989 et ratifiée en 1991, la charte Africaine des Droits et du Bien-être des Enfants en 1989 ratifiée en 1994. Tous ses instruments engagent les États à respecter les droits de l'enfant, à savoir : le droit de vivre, le droit d'être soigné, le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit

d'avoir des loisirs, etc. Le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (Mffe) que j'ai l'honneur de diriger met en œuvre toute la politique du Gouvernement ainsi que tous les engagements internationaux pris par la Côte d'Ivoire pour promouvoir les droits de la femme, de la famille et de l'enfant.

Conclusion

Ce fut un réel plaisir pour moi de participer à cette tribune de l'Agence ivoirienne de presse. Les questions touchant à la femme, à la famille et à l'enfant interpellent chacun de nous, pour plus d'engagement pour les droits de la femme, de la famille et de l'enfant. Le Gouvernement, pour sa part, est résolument engagé et est à l'œuvre pour que les familles en Côte d'Ivoire vivent dans l'harmonie, avec des femmes instruites et autonomes pour prendre soin de nos enfants, citoyens et relèves de demain ■

PROFESSEUR **RAMATA LY-BAKAYOKO**

Gestion des conflits

Des associations de victimes de violence formées

Le Mouvement ivoirien des droits de l'homme (Midh) a organisé, lundi et mardi derniers, un atelier à l'intention des associations de victimes, des leaders communautaires et Ong locales de défense des droits humains. L'objectif de ce séminaire, qui a eu lieu à Bouaké, était de former ces organisations et représentants des couches sociales sur la gestion des conflits et la prise en charge des victimes de violences sexuelles et de violences basées sur le genre. Les modules sur les instruments juridiques de protection des droits de la femme, l'art de la médiation, ont été dispensés lors de cette formation. Les participants, une trentaine environ, ont aussi bénéficié de cours pratiques sur les lois nationales en vi-



Les participants au séminaire organisé par le Midh ont salué cette initiative.

gueur. Dominique Oula, chargé de programme à la confédération des organisations des victimes de la crise ivoirienne, s'est félicité de ce séminaire qui permet de renforcer le savoir et les compétences en

termes d'aide, d'accompagnement des associations de victimes, des structures féminines et des leaders communautaires. Il a en outre déclaré que la formation a servi de cadre

de mesures de réparations prises par l'Etat pour assister les victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire ■

CHARLES KAZONY
CORRESPONDANT RÉGIONAL

Mes vérités

Souvenons-nous

Coucou, après deux semaines d'absence pour cause de travail à l'étranger, nous reprenons notre rendez-vous hebdomadaire. Pour cette reprise, nous voulons replonger avec vous dans l'histoire récente de la Côte d'Ivoire. Pour parler de façon triviale, comme disait quelqu'un dans un cercle de discussion, "il n'y a plus de en 1930, il y a eu tel événement. Il n'y a plus d'histoire". Nous avons tous été témoins de ce qui s'est passé en Côte d'Ivoire et de ce qui s'y passe. Alors souvenons-nous d'où nous venons. Ce n'est pas parce que le Président Ouattara et son équipe ont réussi la prouesse, en si peu de temps, de remettre la Côte d'Ivoire à flot que l'on doit avoir un comportement sot qui consiste à ne pas se saisir de l'histoire pour bien gérer notre présent et mieux appréhender notre futur. Souvenons-nous donc que nous avons connu plusieurs étapes avant l'embellissement d'aujourd'hui. Nous avons connu la crise fratricide entre les membres d'une même famille au sommet de l'État. L'ainé qui voulait le pouvoir à lui seul, alors que le père voulait une équipe pour lui succéder, a lancé une véritable machine à traque pour passer à la trappe le cadet. Celui-ci a dû partir pour éviter un emprisonnement certain. Mais au lieu de se concentrer sur le développement de la Côte d'Ivoire, il a continué à s'acharmer sur son cadet. Résultat des courses, l'une des pattes de l'éléphant qui aurait dû conduire les douze travaux s'est brisée. L'ainé fut chassé du pouvoir, la veille de l'arrivée du Père Noël, par des soldats en colère qui n'avaient pas perçu leur prime de mission. L'intermède militaire fut un désastre. Mais plus désastreuse encore, fut l'arrivée des fondateurs au pouvoir. Ils étaient nombreux, les Ivoiriens qui s'attendaient à un monde meilleur en Côte d'Ivoire. Mais nous qui avions vu les yeux de Laurent Gbagbo et de son

PAR **ÉTIENNE ABOUA**

camp briller de mille envies, nous avons tout de suite compris qu'ils ne venaient pas pour travailler pour le développement. Mais plutôt pour leurs ventres et leurs bas-ventres. Et nous n'avons pas eu tort. Souvenons-nous donc du passage de Laurent Gbagbo au pouvoir. L'opposant historique s'est concentré sur le sujet : "Comment jurer des ors de la République". Son régime a pris pied dans la luxure, transformant la Côte d'Ivoire en un vaste lupanar. Sa prouesse, le paiement des salaires toutes les fins du mois. On l'entendait, avec sa suite, plastronner en disant : "On paye les salaires toutes les fins du mois malgré la crise". Diriger un pays, est-ce seulement payer les salaires des fonctionnaires ? Investissement quasi inexistant, hormis les achats de stations-services et de véhicules Rav 4 pour... La suite, on la connaît. La Côte d'Ivoire, sur la voie du développement, a patiné pour descendre dans les méandres de la pauvreté. C'est pendant cette période qu'on a connu "la mort subite" qui consiste à prendre un repas par jour. C'était le quotidien de beaucoup d'Ivoiriens. Pour masquer leur incurie, ils ont fait l'apologie de la politique du populisme, surfant sur des thèses d'un nationalisme débridé, exacerbé, avec un discours haineux du genre : "À chacun son blanc". Des Ivoiriens, avec à leur tête l'ainé qui avait lancé sa machine à traque contre le cadet, semblent avoir oublié cette période sombre de l'histoire et se mettent à réclamer urbi et orbi, sur la liste des candidats, celui qui a conduit la Côte d'Ivoire dans le trou. L'ainé nous montre ainsi son vrai visage. Chers Ivoiriens, souvenons-nous que c'est par la force du travail des enfants de Félix Houphouët-Boigny, le père fondateur de la Côte d'Ivoire moderne, aujourd'hui conduite par le Président Ouattara qui apparaît comme l'héritier réel, que le pays a repris des couleurs. Comme Félix Houphouët-Boigny, le Président Ouattara a compris que c'est dans l'union que tout est possible. Il a lancé un parti, le Rhdp, pour réunir le plus grand nombre d'Ivoiriens. Il a aussi compris que la route précède le développement. Plusieurs routes ont été construites et d'autres suivront. Il a compris, comme son père avant lui, que la Côte d'Ivoire est l'amie de tous et l'ennemie de personne. Les portes de notre pays sont ouvertes à tous les investisseurs. La Côte d'Ivoire n'est plus loin du développement ; nous sommes déjà pré-émergents. Souvenons-nous du vrai héritier, le moment venu ■